



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Outils de politique commerciale à l'appui de l'action climatique



Table des matières

Acronymes et abréviations	2
Avant-propos de la Directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala	4
Introduction	6
Résumé analytique	7
Outils de politique	
#1 Facilitation des échanges	14
#2 Marchés publics	17
#3 Réglementation et certification	20
#4 Services	23
#5 Droits d'importation	27
#6 Subventions	31
#7 Financement du commerce	35
#8 Produits alimentaires et agricoles	39
#9 Mesures sanitaires et phytosanitaires	43
#10 Fiscalité intérieure et tarification du carbone	47
Bibliographie	53
Publications du Secrétariat de l'OMC sur le commerce et les changements climatiques	58

Acronymes et abréviations

Accord SMC:	Accord sur les subventions et les mesures compensatoires	GW:	gigawatt
AFE:	Accord sur la facilitation des échanges	IIDD:	Institut international du développement durable
AIE:	Agence internationale de l'énergie	MPV:	Marchés publics verts
AMP:	Accord sur les marchés publics	OCDE:	Organisation de coopération et de développement économiques
APEC:	Forum de coopération économique Asie-Pacifique	ODD:	Objectif de développement durable
BAsD:	Banque asiatique de développement	OMC:	Organisation mondiale du commerce
BDE:	Base de données de l'OMC sur l'environnement	OMD:	Organisation mondiale des douanes
BERD:	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	OMS:	Organisation mondiale de la santé
CCE:	Comité du commerce et de l'environnement	PIB:	produit intérieur brut
CDN:	contribution déterminée au niveau national	PMA:	pays moins avancé
CM12:	douzième Conférence ministérielle	PME:	petite et moyenne entreprise
CNUCED:	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	PNA:	plan national d'adaptation
CO₂:	dioxyde de carbone	PNUD:	Programme des Nations Unies pour le développement
EPC:	Examen des politiques commerciales	PNUE:	Programme des Nations Unies pour l'environnement
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PV:	photovoltaïque
FMI:	Fonds monétaire international	R&D:	recherche-développement
GATT:	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	SFI:	Société financière internationale
GEIC:	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	SH22:	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises – édition 2022
GES:	gaz à effet de serre	SPS:	sanitaire et phytosanitaire
GtCO₂e:	gigatonne d'équivalent dioxyde de carbone	STDF:	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
		WEF:	Forum économique mondial

Avertissement

La présente publication a été établie par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Elle ne reflète pas nécessairement les positions ou opinions des Membres de l'OMC et elle est sans préjudice de leurs droits et obligations au titre des Accords de l'OMC. Les opinions exprimées et les arguments employés dans le présent document n'ont pas pour objet de donner une quelconque interprétation juridique ou faisant autorité des dispositions des Accords de l'OMC et ne seront en aucun cas lus ou compris comme ayant une quelconque incidence juridique.

Avant-propos de la Directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala

Alors même que le commerce est indispensable aux efforts d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques, il a trop souvent été négligé dans la réponse mondiale à la crise climatique. Voilà qui devrait changer à la COP28 placée sous la présidence des Émirats arabes unis qui mettra le commerce au premier plan de l'ordre du jour.

Le moment ne pourrait être mieux choisi. D'après le «bilan mondial» officiel des Nations Unies dévoilé avant la COP28, les engagements nationaux visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre restent bien en deçà de ce qui est nécessaire pour éviter les effets les plus néfastes des changements climatiques comme convenu dans l'Accord de Paris de 2015. Or dans le même temps, les investissements qui sont indispensables pour financer la transition vers une économie sobre en carbone dans les années et les décennies à venir, et qui se chiffrent en milliers de milliards de dollars, doivent actuellement faire face à des coûts d'emprunts nettement plus élevés en raison de la hausse des taux d'intérêts mondiaux.

Dans ce contexte, le commerce est un outil qui permet d'amplifier les réductions d'émissions pour chaque dollar dépensé.

Dans le droit fil du mandat énoncé dans les accords fondateurs de l'OMC qui prône un commerce apte à promouvoir le développement durable, le Secrétariat de l'OMC a élaboré un catalogue en 10 volets d'«outils de politique commerciale à l'appui de l'action climatique», en vue d'accentuer le coup de projecteur placé par la COP28 sur le commerce en tant que levier des efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

S'appuyant sur les travaux de recherche du Secrétariat, ce catalogue indique de quelles manières le commerce et la politique commerciale peuvent contribuer à accélérer et à amplifier les effets de l'action climatique au bénéfice des générations actuelles et futures.

Les dernières éditions du Rapport sur le commerce mondial, une de nos publications phares, contiennent de précieuses indications sur les fondements économiques de la relation entre les changements climatiques et le commerce international. D'après le rapport de 2022, le commerce peut, dans certaines circonstances, provoquer une hausse des émissions de gaz à effet de serre du fait de la croissance de la production économique et des transports, mais il constitue également pour les économies un formidable moyen d'accéder aux marchandises et aux services indispensables à une transition sobre en carbone, de créer les opportunités d'emploi nécessaires pour que la transition soit juste et équitable, et d'aider les économies à se remettre de chocs comme les sécheresses, les inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Dans son analyse de la chute des prix qui a rendu l'énergie solaire meilleur marché que l'énergie fossile dans bien des endroits, le rapport 2022 appelle l'attention sur



des travaux de recherche montrant que 40% de la forte baisse des coûts enregistrée récemment résulte d'économies d'échelles en partie réalisées grâce au commerce international et aux chaînes de valeur transfrontières. La conclusion est claire: sans chaînes d'approvisionnement intégrées au niveau mondial, réaliser l'objectif de zéro émission nette d'ici au milieu du siècle coûterait beaucoup plus cher.

Le Rapport sur le commerce mondial 2023 s'est penché sur des travaux de recherche qui montrent comment le commerce est un puissant catalyseur de l'action en faveur de l'environnement. Par exemple, lorsque les économies agissent de concert pour fixer correctement le prix de l'utilisation de l'eau ou des émissions de gaz à effet de serre, le commerce amplifie les gains environnementaux: de la même façon que les économies peuvent obtenir des gains économiques en se spécialisant dans des domaines où elles sont relativement performantes, le monde peut obtenir des gains environnementaux si les économies se spécialisent dans des activités dans lesquelles elles ont un bon bilan écologique.

Dans la présente publication, le Secrétariat de l'OMC examine 10 outils de politique commerciale pouvant accélérer la réalisation d'objectifs climatiques. Chaque élément pourrait être intégré dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les plans nationaux d'adaptation (PNA) par les économies qui cherchent à élever le niveau d'ambition de leurs stratégies climatiques.

Au vu de l'intensité des discussions sur le commerce et les changements climatiques qui ont lieu dans divers comités de l'OMC ainsi que du nombre croissant des notifications formelles de mesures commerciales liées au climat, deux conclusions s'imposent. Premièrement, il est impératif de poursuivre le dialogue et la coopération pour que politiques commerciales et politiques climatiques se renforcent mutuellement au lieu de devenir une source potentielle de dommages collatéraux les unes pour les autres. Deuxièmement, un grand nombre de Membres ont de plus en plus recours à des mesures liées au commerce pour atteindre leurs objectifs climatiques.

Une transition juste vers une économie mondiale résiliente et sobre en carbone est indispensable pour améliorer la vie et les moyens d'existence des populations du monde entier. Ce catalogue d'outils concernent des questions au cœur du processus d'une transition verte axée sur l'humain: la baisse du coût de l'énergie propre, la décarbonation des chaînes d'approvisionnement, l'harmonisation des normes et réglementations, la réorientation des subventions et la création de nouveaux débouchés commerciaux dans l'économie sobre en carbone émergente. J'ai hâte que les idées qu'il développe soient partagées – et, je l'espère, mises en œuvre – le plus largement possible.



Dre Ngozi Okonjo-Iweala

Directrice générale

Introduction

En juin 2022, à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12), tous les Membres de l'OMC ont reconnu que l'humanité était confrontée à des «défis environnementaux mondiaux, y compris le changement climatique et les catastrophes naturelles qu'il provoqu[ait], la perte de biodiversité et la pollution». Ils ont aussi noté «l'importance de la contribution du système commercial multilatéral à la promotion du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies et de ses objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale, dans la mesure où ils se rapport[aient] aux mandats de l'OMC et d'une manière compatible avec les besoins et soucis respectifs des Membres à différents niveaux de développement économique». Cette reconnaissance a fait suite à l'intensification des discussions dans le cadre du Comité du commerce et de l'environnement (CCE) et d'autres organes de l'OMC, et à des initiatives visant à déterminer comment le commerce et les politiques liées au commerce pourraient être mis à profit et mieux alignés sur les objectifs climatiques.

D'après la Base de données sur l'environnement (BDE) accessible sur le site de l'OMC, les Membres de l'Organisation, de toutes les régions du monde et à tous les stades de développement, ont de plus en plus recours aux politiques liées au commerce parmi les instruments dont ils disposent pour soutenir l'action climatique. De 2009 à 2021, ils ont notifié à l'OMC plus de 5 000 mesures ayant des objectifs liés au climat. Environ 40% de ces mesures ont été notifiées par des Membres en développement. Les organes et les mécanismes de notification de l'OMC ménagent en effet aux gouvernements d'amples possibilités d'échanger des points de vue et des données d'expérience, d'apprendre les uns des autres et de mettre au point les meilleures pratiques pour un ensemble d'outils liés au commerce qui peuvent contribuer à une action efficace en faveur du climat.

Faisant suite au [Rapport sur le commerce mondial 2022](#) établi par le Secrétariat de l'OMC, qui examinait la relation complexe entre le commerce et les changements climatiques, la présente publication intitulée Outils de politique commerciale à l'appui de l'action climatique vise à mettre en lumière les principales politiques liées au commerce qui sont utilisées, ou pourraient être utilisées, par les gouvernements pour atténuer les effets des changements climatiques ou pour s'adapter à leurs conséquences.

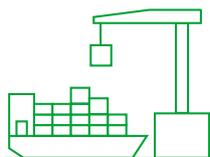
Les outils décrits dans ce document ont simplement vocation à être une source d'information, et éventuellement d'inspiration, pouvant notamment être utilisée par les responsables politiques dans le cadre de leurs plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Ils ont un caractère purement volontaire, la publication n'ayant pas pour objet d'évaluer quels outils pourraient être les plus appropriés ou les plus efficaces pour les gouvernements, sur le plan individuel ou collectif.

Cette publication du Secrétariat de l'OMC est une contribution aux discussions menées à la COP28, à la fin de 2023, sur la manière dont le commerce peut être un élément clé de la solution à la crise climatique et, en tant que telle, elle a pour objet de fournir des informations qui permettront de faire avancer le débat.

Résumé analytique

Le commerce a un rôle important à jouer dans la riposte mondiale aux changements climatiques car il dote les économies d'outils dont elles peuvent se servir dans les efforts qu'elles mènent pour atténuer les effets des changements climatiques et s'adapter à leurs conséquences.

Tout un éventail d'outils de politique commerciale sont disponibles pour accélérer la réalisation des objectifs climatiques conformément à l'Accord de Paris. Certains, parmi les plus importants, sont exposés ci-après.



#1 Facilitation des échanges

Accélérer le dédouanement en réduisant les émissions de GES associées aux procédures douanières inefficaces et au transport routier grâce à l'adoption de mesures de facilitation des échanges.

La diminution des temps d'attente aux frontières et la rationalisation des procédures douanières inefficaces peuvent contribuer à réduire les émissions associées au commerce, en particulier lorsque le volume des échanges continue d'augmenter.

La mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges, comme l'utilisation de documents électroniques, peut permettre de limiter la durée des contrôles aux frontières et la consommation d'énergie associée, la réduction pouvant aller jusqu'à 85% des émissions à certains postes frontière terrestres. La numérisation des formalités commerciales sur support papier pourrait aussi diminuer les déchets et les émissions connexes de 63% par facture dans certains cas.

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC, qui est entré en vigueur en 2017, vise à simplifier, à harmoniser et à accélérer les procédures douanières et les contrôles à la frontière entre les partenaires commerciaux. Il devrait permettre de réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne, les économies les plus pauvres enregistrant les gains les plus importants. Actuellement, le taux de mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE par les Membres de l'OMC est d'environ 77%, mais ce chiffre est bien plus faible dans les pays pauvres qui auraient le plus à gagner de l'accélération de la mise en œuvre.



#2 Marchés publics

Stimuler la réduction des émissions de carbone en utilisant les marchés publics comme outil.

Les marchés publics de marchandises et de services représentent approximativement 13% du PIB mondial (soit environ 13 000 milliards d'USD par an). On estime toutefois qu'ils sont directement ou indirectement à l'origine de 15% des émissions de GES. Les systèmes de passation des marchés publics imposent habituellement l'approche coût-efficacité et prescrivent seulement dans certains cas l'adoption de considérations liées aux changements climatiques.

En privilégiant les politiques dites de marchés publics verts (MPV), il est possible de réduire considérablement les émissions de GES tout en dégagant d'importants avantages économiques comme la création d'emplois verts et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Par exemple, les gouvernements pourraient réviser leurs politiques nationales en matière de marchés publics de façon à inclure dans les appels

d'offres des critères tenant compte du climat, tels que des exigences liées à l'existence de données scientifiques et à la faible intensité carbone. Ils pourraient aussi décider que ces critères sont obligatoires et pas seulement facultatifs.

Plusieurs Membres de l'OMC introduisent déjà des considérations relatives à la faible teneur en carbone dans leurs procédures de passation des marchés publics. D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, les Membres ont notifié plus de 70 mesures en matière de marchés publics liées à l'environnement depuis 2009, qui visent à promouvoir les biens et services environnementaux, l'économie d'énergie, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que l'énergie renouvelable.



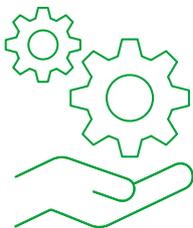
#3 Réglementation et certification

Utiliser les normes internationales pour éviter la fragmentation réglementaire dans le cadre de l'actualisation des règlements sur l'efficacité énergétique.

La hausse du nombre de prescriptions en matière d'efficacité énergétique applicables aux biens de consommation, comme les véhicules électriques ou les appareils électroménagers, peuvent permettre de réduire la consommation intérieure d'énergie et les émissions de GES connexes, en excluant du marché les produits les plus polluants. Les règlements sur l'efficacité énergétique ont déjà permis de diminuer de 12% les émissions annuelles liées à l'énergie de 2000 à 2017 (AIE, 2021a). Toutefois, l'existence dans le monde de différentes méthodes de calcul de l'efficacité énergétique des marchandises peut accroître les coûts de mise en conformité pour les producteurs et les exportateurs.

Les règles et comités de l'OMC, comme le Comité des obstacles techniques au commerce, contribuent à promouvoir la cohérence des règlements et l'alignement sur les normes internationales, y compris pour mesurer les émissions de carbone incorporées dans les marchandises échangées ou l'efficacité énergétique. Le respect de ces principes peut réduire les coûts et les duplications réglementaires tout en participant à la réalisation des objectifs de l'action climatique. Grâce aux discussions tenues dans les comités, les Membres de l'OMC ont contribué à améliorer la convergence des règlements sur l'efficacité énergétique et fait progresser la coopération sur certains défis liés au climat.

Depuis 2009, plus de 1 180 règlements relatifs à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie ont été notifiés à l'OMC par plus de 70 Membres. La plupart de ces règlements ciblent les appareils commerciaux, le matériel industriel, les appareils électroménagers et autres matériaux.



#4 Services

Accélérer les efforts d'atténuation, faciliter l'adaptation et soutenir le rétablissement après une catastrophe en révisant les réglementations nationales et les restrictions applicables aux fournisseurs de services liés au climat.

Les services liés aux technologies sobres en carbone – nécessaires, par exemple, pour en assurer le déploiement, le contrôle et la maintenance – sont souvent aussi importants que les produits eux-mêmes. De même, la fourniture transfrontières de services d'assurance, de télécommunication, de logistique, de santé et de prévision météorologique peut aider les économies à se préparer aux crises d'ordre climatique.

Les conditions actuelles du commerce des services liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements peuvent être sensiblement améliorées.

Le fait de procéder rapidement à l'examen et à la réduction des restrictions au commerce des services essentiels liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements – notamment en simplifiant la réglementation intérieure – peut appuyer les stratégies d'action climatique des gouvernements. Pour mieux faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, les économies pourraient, par exemple, faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles des fournisseurs étrangers de services de secours et de reconstruction, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC. Les règles de l'Accord général sur le commerce des services pourraient faciliter le mouvement temporaire de certaines catégories d'experts techniques, comme les spécialistes de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, en vue de leur permettre de fournir leurs services à l'étranger.

Depuis 2009, les Membres de l'OMC ont présenté 12 notifications liées au climat au Conseil du commerce des services. De plus, 51 Membres de l'OMC ont inclus dans leurs examens des politiques commerciales des renseignements liés au climat concernant le secteur des services, qui portent sur divers sujets comme l'accès aux marchés préférentiel accordé aux fournisseurs de services liés au climat ou les prescriptions relatives à la faible teneur en carbone pour les services.



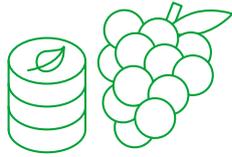
#5 Droits d'importation

Contribuer à accélérer la transition vers une économie verte en rééquilibrant les politiques tarifaires qui peuvent involontairement avantager les secteurs à forte intensité de carbone.

De nos jours, les droits d'importation ont tendance à être plus faibles dans les industries à forte intensité de carbone que dans les industries propres. Les principaux combustibles fossiles, comme le pétrole brut et le charbon, sont soumis à droits appliqués moyens de 0,8% et 1,6%, respectivement, sur les 10 plus gros marchés importateurs, alors que les équipements d'énergie renouvelable sont frappés de droits qui s'élèvent à 3,2% en moyenne mais peuvent atteindre 12% chez certains Membres. Dans le secteur automobile, les véhicules à faibles émissions de carbone exportés vers les gros marchés sont assujettis à droits appliqués qui sont supérieurs de 1,6 à 3,9 points de pourcentage aux droits visant les véhicules à combustion conventionnels.

Les droits d'importation pourraient être révisés en vue de favoriser l'abordabilité et la généralisation de produits comme les équipements d'énergie renouvelable et les véhicules électriques nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Le rééquilibrage des droits, même de quelques points de pourcentage, pourrait fortement contribuer à réduire les coûts de l'énergie renouvelable et à accroître l'utilisation des technologies à faibles émissions de carbone.

Certaines économies et régions ont commencé à envisager de réviser les niveaux des droits. D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, plus de 30 Membres de l'Organisation, de toutes les régions du monde et à tous les stades de développement, ont eu recours à des réductions tarifaires à des fins environnementales. Les examens des politiques commerciales de ces économies indiquent que ces réductions concernent en premier lieu les technologies des énergies renouvelables, puis les véhicules à faibles émissions de carbone et les véhicules électriques.



#6 Subventions

Débloquer des ressources additionnelles pour appuyer l'action climatique en réformant les mesures de soutien préjudiciables à l'environnement.

Les mesures de soutien des pouvoirs publics, comme les subventions, peuvent permettre de corriger les défaillances du marché et d'améliorer le bien-être social. En même temps, si elles ne sont pas calibrées correctement, elles peuvent avoir des effets de distorsion de la production et des échanges, réduire l'efficacité économique, exacerber les retombées négatives et causer des dommages à l'environnement. C'est le cas notamment dans les secteurs des combustibles fossiles, de l'agriculture, de la pêche, des transports et de l'approvisionnement en eau. On estime que les gouvernements dépensent chaque année 1 200 milliards d'USD en subventions potentiellement préjudiciables à l'environnement (Banque mondiale, 2023).

La réforme et la réorientation des subventions pourraient présenter des avantages considérables pour l'environnement. D'après des estimations, réformer les subventions aux combustibles fossiles d'ici à 2025 réduirait les émissions de CO₂ de 6% en moyenne d'ici à 2030. Le fait de réinvestir un tiers seulement des économies ainsi réalisées dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables entraînerait une réduction supplémentaire de 3% des émissions de CO₂ (IIDD, 2022). Une meilleure compréhension des incidences environnementales des subventions existantes pourrait permettre d'identifier les priorités de la réforme.

En 2022, les Membres de l'OMC ont montré comment cela pouvait fonctionner concrètement quand ils ont conclu un accord historique destiné à réduire les 22 milliards de dollars de dépenses publiques alloués chaque année aux subventions à la pêche préjudiciables qui encouragent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pêche de stocks surexploités ainsi que la pêche en haute mer non réglementée. Les ressources ainsi dégagées peuvent être utilisées à meilleur escient. La deuxième phase de ces négociations qui est en cours vise à réduire davantage les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche.

Alors que la communauté mondiale cherche à accroître le financement de l'action climatique, en particulier pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue d'une transition juste, la réorientation des subventions qui sont préjudiciables à l'environnement et faussent les marchés peut être bénéfique à la fois pour les populations et pour l'environnement.

#7 Financement du commerce

Soutenir la diffusion des technologies et équipements liés au climat grâce à la facilitation et à l'augmentation du financement du commerce, notamment les prêts et garanties.



Environ 60% à 80% du commerce mondial dépend du financement du commerce, comme les crédits commerciaux et assurances/garanties, qui favorise la fluidité des échanges de marchandises dans le monde. Or l'offre de financement du commerce ne répond à la demande que dans certaines régions du monde et n'est pas accessible à nombre de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises dirigées par des femmes. Dans certaines régions, comme en Afrique de l'Ouest ou dans la région du Mékong, 25% tout au plus des échanges bénéficie d'un financement du commerce. Des études récentes montrent que si la part des échanges couverts passait à 40%, les flux commerciaux annuels augmenteraient de 8% en moyenne (OMC et SFI, 2022, OMC et SFI 2023).

On dispose de peu de renseignements sur l'écart entre l'offre et la demande de financement du commerce pour les biens liés au climat, mais il est probablement du même ordre que le déficit du financement du commerce global et devrait être comblé pour accroître le commerce des produits et technologies nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone. Il est important que les banques privées, les banques régionales de développement et les autres institutions redoublent d'efforts pour mobiliser des ressources dans le but de renforcer les programmes de financement du commerce. Elles pourraient pour ce faire unir leurs forces afin d'élaborer des mécanismes de partage des risques permettant de soutenir le commerce des produits qui sont indispensables à la transition énergétique.

Les flux de financement du commerce pourraient être développés en renforçant la capacité des prêteurs locaux, en intensifiant les relations bancaires, en améliorant l'accès pour les PME et les entreprises dirigées par des femmes et en aidant à la prise de décision grâce à des données de meilleure qualité. De telles mesures nécessitent une action coordonnée de la part des institutions financières, des responsables politiques nationaux, des organismes de réglementation et des organisations internationales.



#8 Produits alimentaires et agricoles

Améliorer le fonctionnement des marchés de produits alimentaires et agricoles, tout en contribuant à l'action climatique, grâce à la facilitation du commerce des produits alimentaires.

Le commerce joue déjà un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale. Une calorie consommée sur cinq – voire sur quatre – dans le monde fait l'objet d'un échange commercial (OCDE-FAO, 2022). Comme les changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le rôle joué par le commerce va devenir de plus en plus important car les échanges contribuent à transporter de manière prévisible et fluide les produits alimentaires depuis les zones où ils abondent jusqu'à celles où ils sont nécessaires. Diverses politiques commerciales influent sur le commerce des produits alimentaires, y compris les droits d'importation, les subventions et les restrictions à l'exportation. La moyenne pondérée des droits appliqués par les gouvernements aux importations de produits agricoles était de 6,2% en 2021, mais les droits frappant certains produits peuvent être prohibitifs, et parfois même atteindre 1 000%. Par ailleurs, les subventions à l'agriculture peuvent fausser les marchés, entraîner la hausse des émissions de carbone et encourager une utilisation inefficace ou non durable des ressources. D'après les données de l'OCDE, le soutien aux producteurs a été en moyenne de 630 milliards d'USD par an pendant la période 2020-2022 (OCDE, 2023). Une bonne partie de ces dépenses pourrait être réaffectée pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.

Des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles plus ouverts, plus équitables et plus efficaces peuvent jouer un rôle essentiel dans la définition et l'orientation de l'action climatique, dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale et dans la réduction de la volatilité des prix des denrées alimentaires et des engrais. Les accords de l'OMC sont d'une grande utilité en la matière car ils offrent un cadre stable et transparents aux échanges agricoles. La communication rapide de renseignements sur les politiques affectant le commerce renforcerait la résilience des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles.

L'agriculture et la sylviculture génèrent plus d'un cinquième des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GIEC, 2023). Il est possible de diminuer les émissions liées à la production et au commerce de produits agricoles en modifiant les pratiques agricoles et les modes d'utilisation des terres. Associé à une action climatique coordonnée, le commerce pourrait aussi contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur en permettant aux pays de se spécialiser davantage dans les produits alimentaires qu'ils peuvent produire en ayant une empreinte carbone relativement faible.



#9 Mesures sanitaires et phytosanitaires

Protéger les économies de la dissémination de maladies et de parasites exacerbée par les changements climatiques en renforçant les systèmes sanitaires et phytosanitaires.

Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses et l'élévation des températures modifient la prévalence au niveau mondial des parasites et des maladies, affectent la production agricole et contribuent à accroître les risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires. On estime que les pertes causées par les seuls parasites des végétaux peuvent atteindre 40% de la production agricole, ce qui représente pour l'économie mondiale un coût de plus de 220 milliards d'USD par an. Les effets des changements climatiques sur la santé des animaux devraient être considérables notamment en raison de la dissémination de maladies à transmission vectorielle comme la peste bovine.

Afin de protéger les populations des nouveaux risques liés aux parasites et aux maladies en raison des changements climatiques, il faudra que les gouvernements adoptent des stratégies et des politiques qui renforcent les systèmes SPS afin de préserver les végétaux et protéger la santé des animaux. En même temps, il est essentiel de veiller à ce que les producteurs des économies vulnérables touchés par les effets des changements climatiques soient dotés des moyens nécessaires pour se conformer à ces nouvelles normes SPS, afin de ne pas être exclus des principaux marchés d'exportation.

Le respect des dispositions de l'Accord SPS de l'OMC contribue à garantir que les nouvelles mesures SPS adoptées dans le contexte des changements climatiques restent fondées sur des éléments scientifiques et suivent les normes, directives et recommandations internationales. Depuis 1995, les Membres de l'OMC ont notifié plus de 33 000 mesures au Comité SPS. La plupart d'entre elles ont été adoptées pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, préserver les végétaux et la santé animale et protéger les humains contre les parasites et les maladies des animaux ou des végétaux.



#10 Fiscalité intérieure et tarification du carbone

Réduire la fragmentation des politiques et les coûts de mise en conformité en améliorant la coordination des taxes intérieures non discriminatoires liées au climat, y compris la tarification du carbone et les politiques correspondantes.

La tarification du carbone, comme les taxes appliquées sur les marchandises à forte intensité de carbone, peut être un outil efficace pour réduire les émissions mondiales de GES. Les deux tiers des contributions déterminées au niveau national (CDN) que les gouvernements ont présentées pour atteindre les objectifs de réduction des émissions conformément à l'Accord de Paris envisagent l'utilisation de systèmes nationaux de tarification du carbone. Toutefois, la multiplication de ces systèmes – selon la Banque mondiale, il existe déjà dans le monde plus de 70 systèmes de tarification du carbone qui

ont une portée variable et fixent des prix allant de moins de 1 USD à plus de 130 USD par tonne d'équivalent CO₂ – peut accroître les coûts administratifs et les coûts de mise en conformité pour les exportateurs, et plus particulièrement les PME.

Plusieurs plates-formes internationales peuvent permettre de coordonner les taxes intérieures, y compris la tarification du carbone. Le «bilan mondial» réalisé lors de la COP28 offre aux gouvernements une excellente occasion d'examiner leurs politiques fiscales intérieures et de rechercher une meilleure harmonisation. En favorisant l'échange de meilleures pratiques, la coopération internationale peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité des systèmes de tarification du carbone et à la réduction des coûts administratifs qui leur sont associés.

La coopération peut également désamorcer les tensions commerciales et les accusations de protectionnisme liées aux politiques de tarification du carbone et permettre la prise en compte de toutes les vues et préoccupations, y compris celles des économies en développement, dans les discussions sur la tarification du carbone et autres approches de réduction des émissions.

D'après la Base de données de l'OMC sur l'environnement, au moins 57 Membres représentant tous les niveaux de développement économique ont utilisé les taxes intérieures à des fins environnementales. On trouve dans les examens des politiques commerciales de ces économies des dizaines d'exemples de régimes fiscaux internes qui ont des objectifs liés au climat concernant principalement le secteur énergétique, l'industrie manufacturière et le secteur des produits chimiques.

Outil de politique



#1

Facilitation des échanges

Outil de politique

Accélérer le dédouanement en réduisant les émissions de GES associées aux procédures douanières inefficaces et au transport routier grâce à l'adoption de mesures de facilitation des échanges.

#1 Facilitation des échanges



Qu'est-ce que la facilitation des échanges?

La facilitation des échanges désigne les politiques qui visent à simplifier, à moderniser et à harmoniser les processus d'exportation, d'importation et de transit, afin que le commerce international soit plus efficace et efficace. Les mesures de facilitation des échanges incluent l'amélioration des procédures douanières, la réduction des obstacles au commerce, le renforcement de la transparence et la promotion de l'utilisation de technologies modernes et de moyens logistiques plus efficaces. En supprimant les formalités bureaucratiques et administratives inutiles et les retards, la facilitation des échanges contribue à accélérer la circulation des marchandises par-delà les frontières, à réduire les coûts de transaction et à améliorer la compétitivité des entreprises.

Comment l'adoption de mesures de facilitation des échanges peut-elle aboutir à une diminution des émissions de carbone associées aux procédures douanières et contribuer à l'atténuation des changements climatiques?

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC est entré en vigueur en 2017. Il vise à simplifier, à harmoniser et à accélérer les procédures douanières et les contrôles à la frontière entre les partenaires commerciaux. Il contient des dispositions couvrant divers domaines, y compris la transparence, les décisions anticipées (en l'occurrence une décision écrite communiquée par un Membre au requérant avant l'importation d'une marchandise), la coopération douanière, les mesures de facilitation des échanges pour les marchandises en transit, et l'utilisation des technologies modernes.

Des études montrent que la mise en œuvre intégrale de l'AFE permettrait de réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne et d'augmenter le commerce mondial à concurrence de 1 000 milliards d'USD par an, les économies les plus pauvres enregistrant les gains les plus importants (OMC, 2015). Actuellement, le taux de mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE est d'environ 77% pour l'ensemble des Membres de

Étude de cas sur le point d'entrée de Mariposa à Nogales (Arizona), à la frontière entre les États-Unis et le Mexique

Les échanges entre les États-Unis et le Mexique sont évalués à plus de 1 million d'USD par minute et transitent pour l'essentiel par les points d'entrée frontaliers terrestres. Le point d'entrée de Mariposa à Nogales, Arizona (États-Unis) est l'un des 48 postes frontière entre les États-Unis et le Mexique (d'après [Smart Border Coalition](#)). Afin d'y faciliter le transport de marchandises, plusieurs politiques ont été adoptées par les deux pays, y compris:

- Le **Programme FAST** (commerce libre et sûr) (2001) a été établi dans l'optique de renforcer la sécurité à la frontière tout en facilitant la circulation des marchandises commerciales à faible risque entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Il comprend l'enregistrement préalable des chauffeurs, des véhicules et des cargaisons, ainsi que la certification de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, y compris le fabricant, le transporteur, le chauffeur et l'importateur.
- Le **Programme conjoint États-Unis-Mexique de traitement unifié des marchandises (UCP)** (2018) a été mis en œuvre à certains postes frontière pour harmoniser et accélérer le traitement des cargaisons commerciales à la frontière grâce à des inspections conjointes et à des procédures douanières coordonnées.

[L'Agence pour la protection de l'environnement \(EPA\)](#) des États-Unis estime que les deux programmes ont permis de réduire de 85% les émissions de GES et de matières particulaires au point d'entrée de Mariposa, principalement grâce à une diminution substantielle des temps d'attente des véhicules et des délais de passage de la frontière. Le Programme UCP est désormais mis en œuvre dans 9 autres lieux le long de la frontière entre les 2 pays.

l'OMC, mais seulement de 43% pour les pays les moins développés, où les entreprises sont confrontées à certains des coûts du commerce les plus élevés.¹ Les pays en

développement et les pays les moins avancés (PMA) Membres bénéficient d'une aide à la mise en œuvre au titre du Mécanisme pour l'AFE de l'OMC, une initiative destinée à les aider à évaluer leurs besoins spécifiques et à identifier les partenaires de développement susceptibles de les aider à répondre à ces besoins.

L'une des mesures essentielles de facilitation des échanges consiste à numériser les processus commerciaux pour les rendre plus accessibles, plus rapides et plus rentables. La numérisation peut aussi favoriser un commerce plus respectueux du climat, par exemple en encourageant l'utilisation de documents électroniques et en réduisant ainsi les déchets de papier et l'empreinte carbone qui y est associée ([CNUCED, 2021](#)). Par exemple, en Finlande, on a constaté que le passage de la facturation traditionnelle à la facturation électronique pouvait réduire de 63% les émissions de GES par facture ([Tenhunen et Penttinen, 2010](#)).²

En visant à améliorer la logistique et les infrastructures frontalières ainsi qu'à réduire la durée des contrôles à la frontière, y compris dans les ports et aux frontières terrestres, les mesures de facilitation des échanges peuvent aussi contribuer à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES associées au transport de marchandises. Par exemple, en harmonisant et en normalisant les procédures douanières, l'AFE réduit les chevauchements et les inspections inutiles, ce qui permet d'améliorer l'efficacité des processus de transport et de traitement des marchandises tout en diminuant les émissions de carbone ([OMC, 2022h](#)).

Il est primordial de diminuer les temps d'attente aux frontières pour réduire les émissions, en particulier lorsque le volume des échanges augmente au fil du temps. En effet, d'après une étude de 2016 qui a modélisé les émissions produites par les camions à un poste frontière terrestre, les émissions devraient croître de façon spectaculaire parallèlement à l'augmentation du volume de trafic et des embouteillages. Lorsque le volume de trafic double, les émissions de GES sont multipliées par 3,5, et lorsqu'il triple, elles sont multipliées par 6 ([Reyna et al., 2016](#)).

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques de facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique ?

L'alignement de la facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique peut encourager la transition vers une économie sobre en carbone. Les gouvernements pourraient intégrer dans leurs contributions

déterminées au niveau national (CDN) des considérations liées à la facilitation des échanges et l'adoption de procédures douanières vertes. On dénombre parmi ces mesures la documentation électronique, l'harmonisation des inspections et l'accélération des procédures d'évaluation de la conformité, et la facilitation de la mise en œuvre du transport de marchandises à faible émission de carbone, ainsi que d'itinéraires et de systèmes logistiques plus économes en carbone. Les gouvernements pourraient aussi intégrer des considérations liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les plans de facilitation des échanges.

En outre, les discussions à l'OMC peuvent promouvoir la cohérence des objectifs commerciaux et climatiques en favorisant le dialogue et la collaboration entre les Membres, par exemple au Comité de la facilitation des échanges ou au Comité du commerce et de l'environnement. En promouvant le dialogue et en mettant en place des plates-formes de partage des connaissances, les travaux ordinaires de l'OMC peuvent faciliter l'échange de données d'expérience et de meilleures pratiques, et permettre ainsi aux Membres d'aligner effectivement la mise en œuvre de l'AFE sur leurs plans en matière d'action climatique. Les pays en développement et PMA Membres peuvent bénéficier d'une assistance au titre du Mécanisme pour l'AFE.

Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC dirige différents cours de formation et initiatives d'assistance technique qui peuvent aider les Membres, en particulier les pays en développement et les PMA, à faire face à des situations spécifiques. En tirant parti de son expertise et de son réseau mondial, le Secrétariat de l'OMC peut aider les gouvernements à aligner leurs actions de facilitation des échanges sur leurs plans plus larges en matière d'action climatique. Ainsi, le Secrétariat a récemment lancé, en coopération avec la Banque mondiale et le Forum économique mondial, une nouvelle initiative de renforcement des capacités intitulée «Action on Climate and Trade», qui vise à aider les économies en développement, y compris les PMA, à utiliser le commerce pour atteindre leurs objectifs en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements.

Outil de politique



#2

Marchés publics

Outil de politique

Stimuler la réduction des émissions de carbone en utilisant les marchés publics comme outil.

#2 Marchés publics



Que sont les marchés publics?

Les pouvoirs publics achètent des marchandises et des services (y compris des services de construction) en utilisant l'argent des contribuables pour remplir leurs fonctions gouvernementales et fournir des services publics. Ces achats sont généralement appelés marchés publics.

Comment les marchés publics de marchandises et de services à faible intensité de carbone et plus respectueux du climat peuvent-ils contribuer à atténuer les changements climatiques et à promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone?

Les marchés publics ont une grande importance économique: ils représentent entre 10 et 15% du PIB d'un pays, en moyenne, et environ 13% du PIB mondial (environ 13 000 milliards d'USD par an) (Banque mondiale, 2021). Ce pouvoir d'achat peut être utilisé à tous les niveaux de gouvernement pour contribuer à atténuer les changements climatiques et promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone. Au moyen des politiques dites de marchés publics verts (MPV), les gouvernements peuvent influencer les producteurs du secteur privé en acquérant des biens et des services à faible intensité de carbone, créer des marchés pour de nouveaux biens et services verts et stimuler l'innovation pour répondre aux problèmes des changements climatiques en attribuant des contrats publics de recherche-développement (R&D).

De plus, les MPV peuvent aider les gouvernements à réduire leur propre empreinte carbone. On estime que les marchés publics sont directement ou indirectement à l'origine de 15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) (WEF, 2022).³ Selon le Forum économique mondial, la réduction de ces émissions entraînerait une injection de 4 000 milliards d'USD dans l'économie verte et créerait environ 3 millions d'emplois nets.

En privilégiant les politiques MPV, il est donc possible de réduire considérablement les émissions de GES tout en dégagant d'importants avantages économiques grâce à la création d'emplois verts, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'autres ressources, et en stimulant l'innovation (Banque mondiale, 2021). D'après

Expériences des Membres de l'OMC concernant les pratiques durables en matière de marchés publics

D'après la [BDE de l'OMC](#), les Membres ont notifié au moins 77 mesures en matière de marchés publics liées à l'environnement depuis 2009. Elles s'inscrivent dans toute une série d'objectifs, dont la promotion des biens et services environnementaux (27), l'économie d'énergie (20), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements (9) et l'énergie renouvelable (4).

Tous les Membres de l'OMC ne sont pas parties à l'Accord sur les marchés publics (AMP). Pour l'heure, ce dispositif concerne 48 Membres. Les données issues de la BDE fournissent quand même plusieurs exemples de mesures prises par les pouvoirs publics dans ce domaine, telles que les suivantes:

- Japon: politique de base favorisant la passation de contrats qui tiennent compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (2019);
- Islande: modification des règles relatives aux marchés publics en vue de tenir compte de critères et labels écologiques et sociaux (2017);
- Canada: programme de marchés publics visant à stimuler l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les solutions environnementales (2015); et
- Monténégro: stratégie des achats verts considérant l'innovation et le degré de protection de l'environnement comme des critères d'admissibilité des soumissionnaires (2015).

[le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), les systèmes actuels de passation des marchés publics nationaux imposent habituellement l'approche coût-efficacité et autorisent ou prescrivent seulement dans

certains cas l'adoption de considérations liées aux changements climatiques. Comme il ressort de [la BDE de l'OMC](#), les politiques MPV ont de multiples formes et plusieurs Membres introduisent déjà des considérations relatives à la faible teneur en carbone dans leurs procédures de passation des marchés publics (voir l'encadré).

En outre, l'alignement des règles relatives aux marchés publics sur d'autres objectifs connexes, tels que la promotion de l'innovation, peut avoir des effets multiplicateurs.

Selon la feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) visant à réduire les émissions à zéro d'ici à 2050, la décarbonation de l'économie mondiale requise d'ici à 2030 est largement possible avec les technologies disponibles, mais d'ici à 2050, près de la moitié des réductions d'émissions exigées nécessiteront de nouvelles technologies ([AIE, 2021b](#); [FMI, 2021](#)). Les marchés publics peuvent donc jouer un rôle central et aider les technologies naissantes à franchir l'étape clé du passage de la R&D à la mise sur le marché en servant de «premiers consommateurs», en favorisant les courbes d'apprentissage et en permettant des économies d'échelle ([Janeway, 2018](#)).

Le réalignement passant par la révision et l'actualisation des politiques nationales en matière de marchés publics et la promotion des achats de solutions à faible émission de carbone, y compris les technologies naissantes, peut permettre de poursuivre plusieurs objectifs à la fois.

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques en matière de marchés publics sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

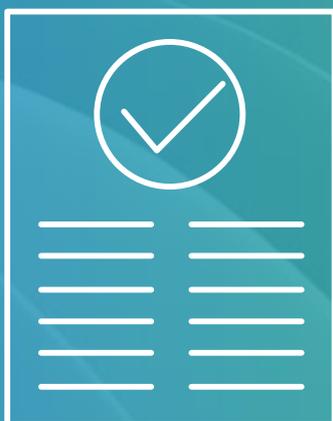
Conformément à leurs objectifs climatiques nationaux, les gouvernements pourraient réviser leurs politiques nationales en matière de marchés publics de façon à inclure dans les appels d'offres des critères tenant compte du climat, tels que des exigences liées à l'existence de données scientifiques et à la faible intensité carbone. Ils pourraient rendre ces critères obligatoires et pas seulement facultatifs. De plus, les politiques MPV pourraient être associées à une plus grande ouverture des marchés publics de façon à augmenter le nombre d'entreprises participant aux appels d'offres et donner ainsi aux acheteurs publics accès à des biens, des services et des solutions technologiques respectueux du climat, de meilleure qualité et moins onéreux. Des études ont confirmé que des marchés stables et ouverts étaient déterminants

pour le développement, l'adoption et la diffusion de technologies à faible teneur en carbone ([Xin et al., 2022](#)).

Les règles de l'OMC – y compris celles de l'Accord sur les marchés publics (AMP de 2012) – peuvent jouer un rôle important en permettant que l'ouverture des marchés publics soit mise à profit pour soutenir les objectifs climatiques. Par exemple, l'AMP de 2012 aide les gouvernements à surmonter le problème d'un biais national dans les marchés publics potentiellement coûteux et inefficace sur le plan climatique en faisant en sorte que les pratiques MPV soient non discriminatoires, fondées sur l'ouverture des marchés et conformes aux pratiques de bonne gouvernance. De plus, cet accord comprend déjà des éléments qui facilitent l'atténuation des changements climatiques par la passation de marchés publics. Il autorise par exemple l'application de spécifications techniques visant à protéger l'environnement ainsi que l'utilisation des conséquences environnementales d'un produit ou d'un service comme critère lors de l'évaluation des offres.

Les travaux et discussions ordinaires de l'OMC peuvent aussi jouer un rôle en donnant des exemples de ce que les Membres font déjà dans le domaine des marchés publics, notamment en mettant à disposition des instances spécifiques pour l'acquisition et l'échange de connaissances, comme le Comité du commerce et de l'environnement ou le Comité des marchés publics, et en fournissant une assistance technique à ceux qui souhaitent approfondir l'examen de ce sujet.

Outil de politique



#3

Réglementation et certification

Outil de politique

Utiliser les normes internationales pour éviter la fragmentation réglementaire dans le cadre de l'actualisation des règlements sur l'efficacité énergétique.

#3 Réglementation et certification



Que sont les règlements techniques et les normes?

Les règlements techniques énoncent les caractéristiques d'un produit, les exigences auxquelles il doit satisfaire ou les procédés et méthodes de production s'y rapportant. Les normes répondent à une définition analogue, mais sont d'application volontaire. Pour évaluer le respect de ces mesures, des procédures d'évaluation de la conformité (essais, vérification, inspection et certification, par exemple) peuvent être utilisées. Les règlements sont souvent adoptés pour atteindre des objectifs de politique générale légitimes, y compris ceux liés à l'action climatique.

Comment les règlements, tels que les prescriptions en matière d'efficacité énergétique, peuvent-ils contribuer à atténuer les changements climatiques?

Les règlements sur l'efficacité énergétique peuvent contribuer à la lutte contre les changements climatiques de deux façons. Premièrement, les prescriptions en matière d'efficacité énergétique applicables à certains biens de consommation, comme les véhicules électriques, les matériaux de construction ou les appareils électroménagers, peuvent permettre de réduire la consommation intérieure d'énergie et les émissions de GES connexes, en excluant du marché les produits les plus polluants. Deuxièmement, les systèmes d'étiquetage de l'efficacité énergétique, notamment pour les appareils électroménagers ou les industries à forte intensité d'émissions, peuvent amener les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées. À mesure que se développe la connaissance des produits plus économes en énergie et moins polluants, les systèmes d'étiquetage peuvent être essentiels pour permettre aux consommateurs de choisir plus facilement des produits plus écologiques quand ils le souhaitent.

Le rôle essentiel des instruments réglementaires dans les efforts d'atténuation des changements climatiques a été reconnu par [le sixième rapport d'évaluation du GIEC](#). Les auteurs des études analysées dans le rapport estiment que l'augmentation des mesures d'efficacité

L'expérience des Membres de l'OMC concernant les règlements sur l'efficacité énergétique

Depuis 2009, plus de 1 180 règlements relatifs à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie ont été notifiés par plus de 70 Membres de l'OMC ([BDE](#)). Au fil du temps, le nombre de mesures notifiées est resté constant, avec au moins 68 mesures par an et un niveau record atteint en 2021 (147 mesures notifiées).

Pour la plupart, ces règlements ciblent les appareils commerciaux et le matériel industriel, comme les systèmes de climatisation, de chauffage et de refroidissement; les appareils électroménagers (par exemple, sèche-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle); ainsi que les tubes fluorescents et les produits et matériaux de construction.

Parmi les exemples récents, on peut citer:

- Le *projet de norme est-africaine 1064-1&2:2021*, une norme minimale de performance énergétique applicable aux produits d'éclairage, qui harmonise les prescriptions entre les économies d'Afrique de l'Est (2022);
- Le nouveau règlement de l'Union européenne sur l'écoconception pour des produits durables (2022), qui établit des règles à l'échelle de l'Union pour améliorer la performance énergétique de certains produits;
- La Loi chilienne sur l'efficacité énergétique, qui prévoit l'établissement de normes en la matière pour les véhicules légers, moyens et lourds (2021); et
- La mise en place par l'Indonésie d'une norme minimale de performance énergétique et d'un système d'étiquetage des appareils ménagers consommant de l'énergie (2021).

énergétique dans le monde a permis d'économiser au moins 500 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par an depuis 2000 (GIEC, 2022). Par exemple, en Asie du Sud et du Sud-Est, l'efficacité énergétique des bâtiments a progressé chaque année de 5% à 6% depuis 2010. Les règlements sur l'efficacité énergétique pourraient donc permettre de réduire considérablement les émissions à l'avenir – ils ont déjà permis de faire baisser de 12% les émissions annuelles liées à l'énergie sur la période 2000-2017 et de réaliser potentiellement plus de 40% des réductions requises par l'Accord de Paris d'ici à 2040 (AIE, 2021a).

Bien que certains marchés aient introduit de nouveaux règlements prescrivant la vente exclusive de lampes à LED à haut rendement plutôt que d'autres formes d'éclairage moins économes en énergie, les progrès dans ce domaine doivent être maintenus pour que tous les pays commercialisent majoritairement des technologies LED d'ici à 2025 et augmentent régulièrement leur efficacité, conformément au scénario d'émissions nettes nulles d'ici à 2050 de l'AIE. Dans le secteur de la construction, les mesures d'efficacité énergétique, qui concernent par exemple l'isolation ou l'efficacité des appareils, pourraient également permettre de réduire les émissions de GES de 50% (Creutzig *et al.*, 2021).

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les règlements sur l'efficacité énergétique sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Dans le cadre de l'adoption de règlements relatifs au climat, il est important de respecter les principes de l'OMC. Ainsi, la cohérence, l'efficacité et la coopération internationale, ainsi que l'harmonisation avec les normes internationales, permettront de rendre les mesures plus performantes en vue de la réalisation des objectifs climatiques (OMC, 2022g). Dans son rapport de 2022, le GIEC a reconnu l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques (GIEC, 2022), à plus forte raison dans le cas des règlements techniques et des normes. Par exemple, le fait que les partenaires commerciaux utilisent des méthodes différentes pour calculer l'efficacité énergétique des marchandises peut soulever des questions de légitimité et compliquer le suivi des efforts mondiaux de réduction des émissions. De plus, différentes méthodologies peuvent accroître l'imprévisibilité et les coûts de mise en conformité pour les producteurs, et restreindre inutilement le commerce international (OMC, 2022i).

Les règles et institutions de l'OMC contribuent à promouvoir des règlements cohérents, adaptés et alignés sur les normes internationales, y compris pour mesurer les émissions de carbone incorporées dans les marchandises échangées ou l'efficacité énergétique. L'OMC est aussi une plate-forme favorable à la coopération internationale, sur laquelle les mesures liées au climat peuvent être examinées (voir l'encadré). En vue de réduire la fragmentation réglementaire, les Membres de l'OMC ont tenu, au Comité des obstacles techniques au commerce, de nombreuses discussions sur au moins 80 règlements spécifiques en matière d'efficacité énergétique. Ils ont ainsi contribué à l'amélioration de la convergence des règlements sur l'efficacité énergétique et fait progresser la coopération sur certains défis actuels liés au climat.

Lors de l'adoption de règlements ou normes liés au climat, il est essentiel de garder à l'esprit que les économies en développement sont confrontées à des défis spécifiques qui peuvent rendre plus difficile la mise en conformité, y compris dans le domaine de l'efficacité énergétique. Une infrastructure qualité nationale bien développée⁴ peut permettre de surmonter certaines de ces contraintes. Un soutien et une assistance technique dans ce domaine pourraient aider les économies en développement à démontrer leur compétitivité en matière de carbone, élément essentiel d'une transition juste vers une économie sobre en carbone. Cela pourrait aussi aider les PME à participer pleinement aux chaînes de valeur mondiales sobres en carbone.

Le Secrétariat de l'OMC, y compris en travaillant en coopération étroite avec les institutions de normalisation internationales, peut soutenir l'action menée par les gouvernements pour faire en sorte que l'élaboration des normes et les pratiques réglementaires soient mieux alignées sur leurs plans d'action climatique.

Outil de politique



#4

Services

Outil de politique

Accélérer les efforts d'atténuation, faciliter l'adaptation et soutenir le rétablissement après une catastrophe en révisant les réglementations nationales et les restrictions applicables aux fournisseurs de services liés au climat.

#4 Services



Qu'est-ce que le commerce des services?

Englobant des domaines tels que les communications, le transport, la finance, l'éducation, le tourisme ou encore l'environnement, le secteur des services est l'épine dorsale de l'économie mondiale et l'un des segments le plus dynamique du commerce international. Grâce aux avancées technologiques, il est devenu plus facile de fournir des services à travers les frontières, ce qui ouvre de nouvelles possibilités d'échanges de commerce international des services pour les économies nationales et les particuliers. Si les services sont toujours plus échangés en tant que tels, ils constituent également des intrants essentiels dans la production de marchandises. Les politiques relatives au commerce des services contribuent également à la réalisation d'un grand nombre d'objectifs nationaux, y compris ceux liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements. À l'OMC, le commerce des services est régi par l'Accord général sur le commerce des services.

Comment le commerce des services peut-il aider les communautés locales à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en particulier lors des catastrophes climatiques?

Les stratégies d'une économie pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter pourraient inclure la révision des réglementations nationales et des obstacles au commerce des services essentiels liés au climat. Parmi les technologies vertes jouant un rôle essentiel dans la réduction des émissions de GES et l'augmentation de la résilience des économies aux changements climatiques, nombreuses sont celles qui n'impliquent pas seulement des marchandises, mais aussi des services essentiels connexes comme l'installation, le contrôle et la maintenance de certains produits liés au climat ([Direction générale suédoise du commerce extérieur, 2014](#)).⁵

Exemples de notifications sur les services liés au climat et d'expériences de réforme présentées dans les examens des politiques commerciales

D'après la [BDE de l'OMC](#), depuis 2009, 12 notifications relatives au climat ont été présentées au Conseil du commerce des services et 58 entrées liées au climat et concernant le secteur des services ont été incluses dans [les examens des politiques commerciales](#) (EPC) de 51 Membres de l'OMC. Ces notifications et entrées portent sur des sujets très divers, de l'accès aux marchés préférentiel accordé aux fournisseurs de services liés au climat aux prescriptions relatives à la faible teneur en carbone pour les services en passant par les mesures destinées à améliorer les investissements et l'accès aux technologies dans les principaux secteurs de services liés au climat (par exemple tourisme, production d'énergies renouvelables, services de conseil pour une agriculture sobre en carbone).

Parmi les exemples récents, on peut citer:

- le traitement préférentiel accordé par au moins 30 Membres aux services et fournisseurs de services des PMA dans les secteurs liés au climat;
- les prescriptions en matière de sylviculture durable imposées aux fournisseurs de services au Gabon (2017);
- les règles de l'UE encourageant le commerce transfrontières d'électricité, avec une part croissante d'énergies renouvelables (2020); et
- la Stratégie de développement à faibles émissions de carbone du Guyana, qui comprend le renforcement des capacités du pays en matière de fibre optique, le soutien aux centres d'appel et à l'externalisation des fonctions de l'entreprise, et l'achèvement de la libéralisation des télécommunications (2022).

Il convient également d'examiner les restrictions et les procédures administratives qui affectent les services auxiliaires (par exemple les opérations d'équilibrage du réseau d'électricité et de stockage sur celui-ci) pour que les projets d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation à ceux-ci puissent être mis en œuvre en temps voulu et de manière rentable.

Dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC, les services environnementaux font partie des secteurs les moins ouverts. Seuls 59 Membres de l'OMC ont pris des engagements spécifiques dans au moins un des sept sous-secteurs de services environnementaux⁶ et plusieurs d'entre eux ont limité leurs engagements aux services de consultation et/ou de conseil (OMC, 2022g). Les marchés de services sont peut-être plus ouverts que ne l'indiquent actuellement les engagements pris à l'OMC, mais il est encore grandement possible de faciliter la fourniture de services par des prestataires nationaux et étrangers dotés d'une expertise environnementale et climatique.

Les obstacles au commerce des services environnementaux peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir de monopoles et de droits exclusifs pour certains services, de restrictions au mouvement des professionnels et de limitations diverses imposées aux entreprises, concernant par exemple la participation étrangère, le type d'entité juridique, le nombre et le lieu d'implantation des filiales, et le nombre d'employés étrangers. Par ailleurs, la réforme de la réglementation intérieure dans le domaine des services peut faciliter l'accès à ces services essentiels et l'investissement dans ces services, en simplifiant et en rationalisant les prescriptions et procédures administratives.

De même, dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, le commerce international peut aider les économies à se préparer aux phénomènes météorologiques extrêmes, à y faire face et à s'en remettre plus efficacement. En effet, le commerce peut faciliter le développement et le déploiement de technologies et pratiques favorables à l'adaptation aux changements climatiques, telles que des variétés de cultures résistantes au climat, des systèmes d'alerte précoce pour les phénomènes météorologiques extrêmes et des systèmes de conservation et de stockage de l'eau. L'ouverture commerciale donne également un accès plus large aux services contribuant à la préparation aux phénomènes liés au climat. Dans ce contexte, le commerce des services tels que les prévisions météorologiques, les assurances, les télécommunications, les transports, la logistique et

les services de santé, peut jouer un rôle clé dans la préparation des entreprises, des citoyens et des gouvernements aux phénomènes liés au climat (OMC, 2022h; OMC, 2022j).

Dans le cas des services d'aide en cas de catastrophe et des services de santé, les professionnels qualifiés tels que les médecins et le personnel de secours peuvent être contraints d'obtenir des autorisations spéciales avant de commencer à travailler dans une zone sinistrée. Ainsi, les mesures commerciales prises par une économie touchée par des catastrophes pourraient inclure la prise en compte de la façon dont les dispositions de l'OMC relatives au commerce des biens et services peuvent faciliter l'entrée et le dédouanement/l'autorisation des articles de secours et du personnel de secours (OMC, 2022j).

Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour aligner les mesures commerciales en faveur des services essentiels liés au climat sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Le fait d'agir rapidement pour examiner et réviser, le cas échéant, les restrictions au commerce des services essentiels liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements, notamment en simplifiant la réglementation intérieure, peut soutenir les stratégies d'action climatique des gouvernements. Par exemple, les économies souhaiteront peut-être réviser les restrictions visant le mouvement temporaire de certaines catégories d'experts techniques, comme les spécialistes de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, et les techniciens en agriculture et en gestion de l'eau, aux fins de la fourniture de services. Elles sont aussi susceptibles d'améliorer les conditions d'établissement des fournisseurs étrangers de services de lutte contre la pollution atmosphérique et de services liés aux énergies renouvelables, simplifier les prescriptions administratives ou les procédures de licences applicables aux fournisseurs de services liés au climat, ou faciliter la fourniture à distance de services climato-intelligents et de services de surveillance de l'environnement, comme les services de lutte contre la pollution atmosphérique.

De la même façon, pour mieux faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, les administrations pourraient mettre en place des systèmes facilitant la circulation des marchandises et des services qui les aident à se préparer aux catastrophes provoquées par les changements climatiques et à s'en remettre, comme les produits alimentaires ou les services de

santé et de communication. Pour ce faire, l'une des solutions consisterait à simplifier la reconnaissance des qualifications professionnelles des fournisseurs étrangers de services de secours et de reconstruction, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC. Les gouvernements pourraient également améliorer l'offre de services météorologiques afin de renforcer leurs capacités d'anticipation des phénomènes climatiques extrêmes.

Tandis que les gouvernements adoptent de plus en plus de mesures commerciales relatives aux services pour améliorer leurs stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, l'OMC dispose de plusieurs organes, comme le Conseil du commerce des services et le CCE, où les Membres peuvent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres sur la manière d'utiliser au mieux le commerce des services à l'appui de l'action climatique. Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC peut également fournir, à la demande des Membres, des renseignements techniques permettant d'identifier des moyens spécifiques de tirer parti des politiques commerciales liées aux services pour soutenir l'action climatique, y compris au moyen d'activités adaptées d'assistance technique et de renforcement des capacités.

Outil de politique



#5

Droits d'importation

Outil de politique

Contribuer à accélérer la transition vers une économie verte en rééquilibrant les politiques tarifaires qui peuvent involontairement avantager les secteurs à forte intensité de carbone.

#5 Droits d'importation



Que sont les droits d'importation ?

Un droit d'importation (également appelé droit de douane à l'importation) est une imposition ou une taxe financière appliquée aux marchandises importées, exigible au moment de l'importation. La plupart des droits de douane sont imposés sur une base ad valorem, c'est-à-dire sur la base de la valeur de la marchandise importée (par exemple un droit de 10% sur un ordinateur d'une valeur de 1 000 USD sera égal à 100 USD). Parmi les autres types de droit, on peut citer les droits «spécifiques» qui sont appliqués sur la base d'une unité ou du poids des marchandises importées. Les droits de la nation la plus favorisée sont les droits de douane standard que les Membres de l'OMC appliquent à tous les autres Membres.

Comment la révision des droits d'importation dans les secteurs à forte intensité de carbone et les secteurs plus sobres en carbone peut-elle contribuer à atténuer les changements climatiques ?

Les droits d'importation peuvent être une source de recettes intéressante pour les gouvernements. Toutefois la révision des niveaux de droit peut aussi améliorer l'accès à certaines marchandises dans une économie et aider les entreprises à participer aux chaînes de valeur mondiales. De nos jours, les droits d'importation ont tendance à être plus faibles dans les industries à forte intensité de carbone que dans les industries propres. La révision et le rééquilibrage des droits d'importation ouvrent de larges possibilités d'améliorer le revenu mondial tout en réduisant les émissions de carbone et en intégrant les économies dans des chaînes de valeur sobres en carbone ([Shapiro, 2021](#)).⁷

Bien que les données de l'OMC⁸ indiquent que la moyenne des droits appliqués à certains équipements d'énergie renouvelable est relativement faible (3,5%), les droits appliqués par certains Membres peuvent atteindre 12% et affichent des variations importantes. En revanche, les droits appliqués aux combustibles fossiles sont en général faibles puisqu'ils sont de 0,8% pour le pétrole brut, de 1,6% pour le charbon et d'environ 2 à 2,4% pour le coke et d'autres combustibles (parmi les 10 principaux importateurs).

Dans le secteur automobile, les droits appliqués sont généralement plus élevés que dans le secteur de l'énergie: ils sont de 11% en moyenne pour les véhicules hybrides et électriques et peuvent même atteindre 61,5% chez certains Membres. Dans l'ensemble, la moyenne des droits appliqués aux véhicules à combustion conventionnels est comparable à celle des droits frappant les véhicules hybrides et électriques. Toutefois les véhicules à faibles émissions de carbone exportés vers les gros marchés (qui représentent 55% du marché mondial) sont encore assujettis à droits appliqués qui sont supérieurs de 1,6 à 3,9 points de pourcentage aux droits visant les véhicules à combustion conventionnels.

Expériences des Membres de l'OMC en matière d'utilisation des réductions tarifaires pour atteindre les objectifs en matière d'action climatique

D'après la [BDE de l'OMC](#), au moins 31 Membres de l'OMC de toutes les régions du monde et à tous les niveaux de développement économique ont eu recours à des réductions tarifaires à des fins environnementales.

On trouve, dans les [EPC](#) de ces économies, 53 exemples de réductions qui concernent en premier lieu les technologies des énergies renouvelables (25), puis les véhicules à faibles émissions de carbone et les véhicules électriques (11). En voici quelques-uns:

- le Nicaragua prévoit des exemptions tarifaires pour les machines, les équipements, le matériel et les intrants utilisés dans de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable (EPC 2021);
- la Mongolie exempte de droits de douane le matériel de recherche et de production d'énergie renouvelable (EPC 2021);
- l'Argentine a mis en place un contingent d'importation de 6 000 véhicules hybrides, électriques et à piles à combustible (hydrogène) bénéficiant de taux de droits réduits (EPC 2021);

- la Thaïlande encourage l'utilisation des énergies renouvelables au moyen d'exemptions ou de réductions des droits d'importation (EPC 2020);
- le Samoa prévoit l'importation en franchise de droits des «dispositifs économiseurs d'énergie» (comme les véhicules électriques) (EPC 2019);
- l'Égypte a fixé à 2% les droits de douane appliqués aux équipements et aux matériels importés par les producteurs d'énergie solaire et éolienne (EPC 2018);
- la Barbade (EPC 2022) et les États-Unis (EPC 2022) accordent des exemptions tarifaires pour l'agriculture biologique et le bois d'œuvre, respectivement; et
- le Malawi (EPC 2016), le Tadjikistan (EPC 2021), la Géorgie (EPC 2022) ainsi que le Pakistan (EPC 2022) accordent des exemptions tarifaires aux biens nécessaires en cas de catastrophes (y compris les produits alimentaires).

Droits appliqués moyens visant les équipements d'énergie renouvelable et les combustibles fossiles (parmi les 10 principaux importateurs)

- certains équipements d'énergie renouvelable – 3,2% **contre**
 - pétrole brut – 0,8%
 - charbon – 1,6%
 - cokes et semi-cokes – 2%
 - gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux – 2,1%
 - brai – 2,2%
 - huiles (goudron de houille) – 2,4%

La révision des droits d'importation pourrait donc être un outil de politique efficace que les gouvernements pourraient utiliser pour favoriser l'abordabilité et la généralisation des produits nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone, comme les équipements d'énergie renouvelable provenant de sources durables ainsi que les véhicules à faibles émissions de carbone et électriques. Cela a déjà été vérifié dans les secteurs de l'énergie éolienne et de

l'énergie solaire, où des économies d'échelle ont contribué à abaisser les coûts de production.⁹

Certaines économies et régions ont commencé à envisager de réviser les niveaux de droit (voir l'encadré). Par exemple, depuis que les dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) se sont engagés à ramener les taux de droits de 54 «biens environnementaux» à 5% ou moins, les exportations et les importations de ces produits ont augmenté de 5,7% et 13,5%, respectivement ([APEC, 2021](#)).

Selon une analyse récente, le marché mondialisé des modules photovoltaïques (PV) a déjà permis aux installateurs de modules PV d'économiser jusqu'à 85 milliards d'USD entre 2008 et 2020 en Chine, en Allemagne et aux États-Unis. Par ailleurs, les prix des modules solaires seraient de 20 à 30% plus élevés en 2030 dans un scénario sans chaînes d'approvisionnement mondialisées ([Helveston et al., 2022](#)). De plus, grâce au commerce mondial des produits solaires photovoltaïques, la production d'énergie solaire pourrait augmenter de 750 gigawatts (GW) d'ici à 2060 si la moitié des obstacles au commerce existants étaient supprimés, tandis qu'elle diminuerait de 160 à 370 GW dans un scénario où davantage d'obstacles au commerce seraient imposés ([Wang et al., 2021](#)).

Comme on l'a vu, il existe une marge de manœuvre importante pour réviser les droits d'importation actuellement applicables dans des secteurs à forte intensité de carbone et des secteurs à faibles émissions de carbone (voir l'encadré). Le rééquilibrage des droits, même de quelques points de pourcentage, pourrait fortement contribuer à réduire les coûts de l'énergie renouvelable et à accroître l'utilisation des technologies à faibles émissions de carbone.

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les droits d'importation sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

À l'OMC, les Membres ont négocié des taux maximaux de droits d'importation pour la plupart des marchandises. Cela signifie que les Membres sont libres de réviser et éventuellement de réduire leurs propres droits de douane pour les aligner sur leurs plans d'action climatique, soit unilatéralement, soit dans le cadre d'approches plus larges de coopération commerciale et climatique. Les droits d'importation qu'ils appliquent aux produits essentiels nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et pourraient être révisés pour accélérer la transition verte.

Mesures correctives commerciales dans le contexte des stratégies de lutte contre les changements climatiques

Les mesures correctives commerciales sont des mesures à la frontière – en général des droits additionnels – appliquées par les gouvernements aux importations d'un produit lorsque le volume total de ces importations a augmenté soudainement (mesures de sauvegarde) ou lorsque les importations d'une certaine provenance font l'objet d'un dumping (sont vendues à un prix inférieur à leur valeur normale) ou sont subventionnées (mesures antidumping et compensatoires, respectivement); et lorsqu'il a été constaté que ces importations causent un dommage à la branche de production nationale concurrente. Les mesures correctives commerciales font partie intégrante des règles commerciales multilatérales qui contiennent des exigences détaillées régissant l'adoption des mesures qu'il régleme.

L'application de mesures correctives commerciales à l'importation de certains biens liés aux énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires et les éoliennes, a augmenté ces dernières années. Le [Portail de données sur les mesures correctives commerciales](#) contient des renseignements sur les actions antidumping et les décisions en matière de droits compensateurs visant certains biens liés aux énergies renouvelables. Il indique que 35 enquêtes antidumping et 19 enquêtes en matière de droits compensateurs ont été ouvertes entre 2008 et 2021 concernant certains produits liés à l'énergie solaire (16 et 5 respectivement), à l'énergie éolienne (13 et 7) et au biodiesel (6 et 7).*

Tous les Membres de l'OMC ont le droit d'utiliser des mesures correctives commerciales et la question de savoir si un Membre le fera et de quelle manière (en respectant les contraintes imposées par les règles de l'OMC) dépend de ses propres décisions de politique. Pour prendre ces décisions, les Membres tiennent compte d'un ensemble de facteurs et d'éléments, qui peuvent dans certains cas inclure les effets quant aux changements climatiques.

*Les produits en question ont été identifiés en utilisant les mots clés suivants : solaire, photovoltaïque, biodiesel et éolien.

Le Secrétariat de l'OMC peut soutenir ces efforts en apportant une réponse aux demandes d'assistance technique et en faisant mieux connaître et comprendre la manière dont les droits ont été utilisés pour atteindre des objectifs climatiques. Des discussions sont déjà en cours dans différents organes de l'OMC et devraient permettre de faire mieux comprendre la manière dont les droits d'importation visant certaines marchandises liées à la transition juste vers une économie sobre en carbone pourraient être utilisés par les Membres à l'appui de leurs plans d'atténuation des changements climatiques.

Outil de politique



#6

Subventions

Outil de politique

Débloquer des ressources additionnelles pour appuyer l'action climatique en réformant les mesures de soutien préjudiciables à l'environnement.

#6 Subventions



Que sont les subventions et les mesures de soutien?

Les mesures de soutien des pouvoirs publics consistent à accorder aux entreprises des incitations, financières ou autres, pour encourager certains résultats. Elles peuvent prendre différentes formes: dépenses publiques directes, incitations fiscales, injections de capitaux, prêts à taux réduit, fourniture par l'État de marchandises et de services, soutien des prix, etc. Aux termes de l'Accord de l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires (Accord SMC), une subvention est définie comme une contribution financière, un soutien des revenus ou un soutien des prix, accordée par les pouvoirs publics ou un organisme public, qui confère un avantage à son bénéficiaire. L'Accord régit les subventions spécifiques, c'est-à-dire celles dont l'admissibilité se limite à certains bénéficiaires.

Comment la réforme des mesures de soutien préjudiciables à l'environnement peut-elle contribuer à atténuer les changements climatiques et à promouvoir le commerce durable?

Les mesures de soutien public peuvent être des outils de politique importants pour corriger les défaillances du marché et améliorer le bien-être social. Dans le même temps, si elles ne sont pas calibrées correctement, elles peuvent avoir des effets de distorsion de la production et des échanges, réduire l'efficacité économique, exacerber les retombées négatives et causer des dommages à l'environnement et à la santé humaine.

La possibilité que les mesures de soutien des pouvoirs publics aggravent la dégradation de l'environnement et entravent la transition vers une économie sobre en carbone est largement débattue. Ces éléments sont pertinents pour des secteurs comme ceux des combustibles fossiles, l'exploitation minière en roche dure, l'agriculture, la pêche de capture en mer, la sylviculture, le transport, la fourniture et la consommation d'eau, et la construction. D'après une étude de 2022, au moins 1 800 milliards d'USD, soit 2% du PIB mondial, seraient affectés chaque année à des subventions entraînant la destruction des écosystèmes et l'extinction des espèces

Exemples de mesures de soutien à l'action climatique notifiées à l'OMC

Depuis 2009, plus de 2 500 mesures de soutien à l'action climatique ont été notifiées à l'OMC, par 78 Membres de l'OMC ([BDE](#)). Les objectifs environnementaux de ce soutien sont notamment les suivants: boisement/reboisement; réduction de la pollution atmosphérique; énergies nouvelles et renouvelables; atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements; économies d'énergie et efficacité énergétique; et protection de la couche d'ozone.

On dénombre parmi les exemples récents:

- le Programme australien d'innovation en matière de technologies propres, qui soutient le développement de technologies propres visant à réduire les émissions de GES;
- les exonérations de l'impôt sur les bénéfices, de la TVA et d'autres taxes accordées par la RDP lao pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique;
- les subventions directes d'El Salvador aux projets de reboisement et de diversification des arbres fruitiers; et
- le Programme de soutien à l'agriculture biologique de Maurice, qui améliore l'accès des agriculteurs aux intrants biologiques et promeut l'agriculture biologique.

([Koplow et Steenblik, 2022](#)). D'après les estimations de la Banque mondiale, les subventions aux combustibles fossiles, à l'agriculture et à la pêche représentent à elles seules 1 200 milliards d'USD de dépenses budgétaires par an ([Banque mondiale, 2023](#)).

Si l'impact des subventions préjudiciables suscite des préoccupations, la réforme et la réorientation des subventions pourraient présenter des avantages prometteurs pour l'environnement tout en libérant des ressources budgétaires limitées. L'IIDD estime que si l'on réformait les subventions aux combustibles fossiles d'ici

à 2025 en rationalisant les subventions inefficaces, les émissions de CO₂ diminueraient en moyenne de 6% en 2030. Il estime également que réinvestir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables d'un tiers seulement des économies réalisées grâce à cette réforme entraînerait une réduction supplémentaire de 3% des émissions de CO₂ ([IIDD, 2022](#)).

Dans le secteur de l'agriculture, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) identifie d'importantes possibilités de réforme qui pourraient se traduire par une diminution des émissions de GES tout en donnant un large accès à des aliments nutritifs, comme l'élimination progressive des mesures de soutien qui pourraient nuire à l'environnement et le renforcement de la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes. De tels changements pourraient en outre aligner le secteur sur les objectifs climatiques. Par ailleurs, l'OCDE recommande de mettre en place un système efficace qui donne un prix aux émissions de GES issues de l'agriculture ([OCDE, 2022a](#)).¹⁰ Toutes ces études suggèrent que la suppression progressive et la réorientation des subventions préjudiciables à l'environnement pourraient permettre de débloquer d'importantes ressources à l'appui d'une action positive sur le climat.

La réforme des subventions implique diverses considérations économiques, commerciales et sociales, y compris concernant une transition juste et équitable vers une économie sobre en carbone. Elle peut présenter des défis liés aux intérêts en place à mesure que certains programmes de subventions sont progressivement supprimés ([FMI-OCDE-Banque mondiale-OMC, 2022](#)). Une plus grande transparence et une meilleure compréhension des flux de subventions sont des conditions préalables à une réforme efficace et responsable. Par ailleurs, l'augmentation de la coopération et du dialogue à l'échelle mondiale pourrait jouer un rôle positif, en empêchant une course inefficace au subventionnement des technologies positives pour l'environnement ou «vertes», susceptible de générer des tensions commerciales évitables, de fausser la concurrence internationale et d'affecter de façon disproportionnée les petites économies en développement soumises à des contraintes budgétaires.

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les mesures de soutien sur les plans plus larges en matière d'action climatique ?

Une meilleure compréhension des incidences environnementales des subventions et autres mesures de soutien existantes dans tous les secteurs faciliterait

la définition des priorités de réforme dans ce domaine. Dans ce contexte, toute nouvelle subvention devrait être conçue avec soin, de sorte à contribuer à la lutte contre la crise climatique et à réduire au minimum les frictions commerciales et les autres retombées négatives potentielles. Les répercussions environnementales des politiques de soutien et la possibilité de réorienter ces politiques pour soutenir les plans d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements pourraient être évaluées par les pouvoirs publics.

Les Membres de l'OMC ont notifié un nombre croissant de mesures de soutien à l'action climatique (voir l'encadré). En outre, l'OMC offre une enceinte au traitement et au règlement des difficultés liées au commerce, tout en facilitant le renforcement de la coopération commerciale à l'appui du développement durable. Des questions relatives à l'amélioration de la transparence des subventions et à l'évaluation de l'efficacité des règles existantes pour traiter certains types de subventions sont fréquemment soulevées par des Membres dans plusieurs organes de l'OMC, comme le Conseil général, le Comité des subventions et des mesures compensatoires, le Comité de l'agriculture et le Comité du commerce et de l'environnement ([FMI-OCDE-Banque mondiale-OMC, 2022](#)).

À la Conférence ministérielle de l'OMC tenue en juin 2022, les ministres du commerce ont démontré le rôle important que l'Organisation peut jouer concernant la réforme des subventions quand ils ont conclu un accord historique destiné à réduire les 22 milliards de dollars de dépenses publiques alloués chaque année aux subventions à la pêche préjudiciables qui encouragent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pêche de stocks surexploités et la pêche en haute mer non réglementée ([OMC, 2023a](#)). Ces ressources peuvent être utilisées à meilleur escient. Une deuxième phase de ces négociations est en cours pour réduire davantage les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche.

Par ailleurs, l'OMC a lancé deux nouvelles initiatives plurilatérales sur l'environnement portant précisément sur les effets environnementaux des subventions et les possibilités de réforme des subventions. Premièrement, dans le cadre des [Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale](#), les Membres participant¹¹ étudient les moyens d'identifier les répercussions environnementales et commerciales des subventions. Ils analysent les renseignements disponibles permettant de mieux comprendre ces répercussions et examinent les éventuelles lacunes d'information et les possibilités de remédier à ces

répercussions. Les participants ont travaillé sur les subventions à l'agriculture, les subventions aux combustibles fossiles, les subventions industrielles et les subventions positives pour l'environnement ou «vertes». L'objectif de ces discussions est d'intensifier les travaux dans les domaines d'intérêt commun, de promouvoir la transparence et de définir les actions concrètes que les Membres pourraient adopter, de manière inclusive et transparente, en tenant compte de la diversité des Membres et des besoins spécifiques de développement.

Deuxièmement, les coauteurs de l'initiative pour [la réforme des subventions aux combustibles fossiles](#) en cours à l'OMC concentrent leurs travaux sur les différents avantages – commerciaux, économiques, sociaux et environnementaux – qu'apporteraient le règlement de la question des subventions aux combustibles fossiles et la réaffectation des fonds publics à des projets verts et résilients aux changements climatiques. Les Membres participants¹² ont appelé à renforcer la transparence des subventions aux combustibles fossiles et à concilier, dans le cadre de leur réforme, les considérations relatives au développement et les considérations sociales. Les participants ont aussi examiné les domaines dans lesquels l'Organisation pourrait contribuer aux efforts de réforme, y compris en promouvant les bonnes pratiques permettant de garantir que les mesures de soutien aux combustibles fossiles adoptées pendant les crises énergétiques restent ciblées, transparentes et temporaires. On pourrait dénombrer parmi les autres mesures connexes l'amélioration de la compréhension de la classification des subventions en fonction de leurs effets commerciaux et environnementaux et le renforcement de la transparence des subventions grâce à une meilleure utilisation des mécanismes de l'OMC existants.

Enfin, certains participants au [Dialogue de l'OMC sur la pollution par les plastiques et le commerce des plastiques écologiquement durable](#) ont aussi souligné l'importance des subventions aux plastiques vierges (c'est-à-dire de nouveaux matériaux qui sont souvent utilisés pour fabriquer des produits en plastique), en particulier compte tenu de leurs effets sur la compétitivité des éventuels produits de substitution et de remplacement du plastique écologiquement durables et efficaces.

Alors que la communauté mondiale cherche à accroître le financement de l'action climatique, en particulier pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue d'une transition juste, la réorientation des subventions qui sont préjudiciables à l'environnement et faussent les marchés peut être bénéfique à la fois pour les populations et pour l'environnement.

Outil de politique



#7

Financement du commerce

Outil de politique

Soutenir la diffusion des technologies et équipements liés au climat grâce à la facilitation et à l'augmentation du financement du commerce, notamment les prêts et garanties.

#7 Financement du commerce



Qu'est-ce que le financement du commerce?

Le financement du commerce comprend les facilités de crédit utilisées par les importateurs et les exportateurs pour faciliter le commerce international. Ces instruments permettent de pallier les risques et le décalage entre le moment où l'exportateur veut recevoir un paiement pour la production et l'expédition des marchandises et le moment où l'importateur reçoit effectivement ces marchandises; cela rend plus accessible la participation aux transactions commerciales internationales pour les importateurs et les exportateurs.

Comment le financement du commerce peut-il contribuer à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en particulier dans les économies en développement?

Pour assurer la fluidité de flux commerciaux mondiaux de plus de 25 000 milliards d'USD, il faut un marché du financement du commerce qui fonctionne bien et qui réponde aux besoins des négociants, en particulier ceux des économies en développement, dans lesquelles les demandes de financement sont les plus susceptibles d'être rejetées. En effet, 60% à 80% du commerce mondial dépend du financement du commerce, comme les crédits commerciaux et assurances/garanties, principalement un financement à court terme. Les chaînes d'approvisionnement internationales s'appuient sur des opérations complexes de financement, qui optimisent les flux de paiements tout au long de la chaîne des fournisseurs, y compris pour les PME.

D'une manière générale, l'offre de financement du commerce ne répond à la demande que dans certaines régions du monde. Selon de récentes études de l'OMC et de la SFI sur les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Mékong, le financement du commerce disponible profite principalement aux importateurs et aux exportateurs bien établis et n'est pas accessible à nombre de PME et d'entreprises dirigées par des femmes. Dans ces économies, 25% tout au plus des échanges bénéficie d'un financement du commerce. Les études montrent que si la part des échanges couverts par le financement passait de 25% à 40%, les flux commerciaux annuels augmenteraient de 8% en moyenne, ce qui entraînerait une hausse de 80%

Financement du commerce pour les projets concernant le climat: le cas de la Banque asiatique de développement (BAsD)

Le Programme de financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement de la Banque asiatique de développement (BAsD) vise à combler le déficit de financement du commerce, qui s'est creusé pour atteindre 2 500 milliards d'USD en 2022 d'après les estimations. Depuis 2009, ce programme a soutenu des échanges commerciaux d'une valeur de 67 milliards d'USD grâce à des garanties, à des prêts et à une amélioration des connaissances. Conformément à sa volonté de rendre le commerce régional et les chaînes d'approvisionnement plus respectueux de l'environnement et plus résilients, la BAsD soutient également les transactions qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques globaux des économies. Par exemple, la BAsD a collaboré avec la Basisbank pour soutenir Panex, une entreprise géorgienne qui produit des panneaux de construction thermiques innovants qui réduisent le gaspillage énergétique. La BAsD a accordé 2 millions d'USD à Panex pour l'aider à importer des matières premières efficaces d'un point de vue énergétique et à exporter ses produits vers l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les bâtiments sont responsables d'environ 40% de la consommation mondiale d'énergie. Le partenariat de la BAsD avec la Basisbank et la société Panex contribue à réduire les émissions de GES en Géorgie et dans les pays voisins.

des flux commerciaux en dix ans (OMC et SFI, 2022, OMC et SFI 2023).

En parallèle, d'importants efforts ont été entrepris pour explorer «l'écologisation du financement du commerce» (voir l'encadré), en particulier dans le contexte de l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. En octobre 2021, les participants à l'Arrangement de l'OCDE sont convenus de mettre fin à l'octroi de crédits à l'exportation et d'aide liée pour les centrales électriques conventionnelles au charbon (c'est-à-dire l'alimentation au charbon sans captage, utilisation et stockage du carbone) (OCDE, 2022b). En mars 2023, ils sont aussi convenus du principe d'élargir

la portée des projets verts ou respectueux du climat susceptibles de bénéficier de délais de remboursement plus longs, comme le permet l'Accord sectoriel sur le changement climatique, qui prévoit d'accorder des modalités financières adaptées pour des projets dans certains secteurs identifiés comme contribuant de façon significative à l'atténuation du changement climatique. La portée élargie couvre à présent la production d'énergie écologiquement durable, le captage, le stockage et le transport de CO₂ et la transmission, la distribution et le stockage d'énergie. Elle vise aussi l'ammoniac et l'hydrogène propres, la production manufacturière faiblement émettrice de carbone, le transport à émissions nulles ou faibles et les minéraux et minerais extraits à l'aide d'énergies propres.

On dispose encore de peu de renseignements sur l'écart spécifique entre l'offre et la demande de financement du commerce pour les biens liés au climat, mais il est probablement du même ordre que le déficit du financement du commerce global et devrait être comblé pour accroître le commerce des produits et technologies nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et à l'adaptation aux changements climatiques.

Les projets essentiels pour décarboner nos économies, comme la construction de centrales fonctionnant aux énergies renouvelables, dépendent de l'importation d'intrants abordables fournis par des fabricants d'autres économies. Il en va de même dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques; là encore, le commerce international est essentiel pour de nombreuses économies en développement qui cherchent des variétés végétales résistantes à la sécheresse ou des produits permettant d'adapter les infrastructures urbaines pour qu'elles résistent aux crues subites ou aux canicules.

Le commerce international joue donc un rôle crucial car il permet aux produits nécessaires à l'action climatique de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin en temps opportun et à un coût abordable. Si les flux de financement du commerce ne sont pas suffisants pour faciliter l'importation d'intrants essentiels, de nombreux projets liés au climat peuvent être retardés ou annulés.

Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer les flux de financement du commerce en faveur des produits et projets liés au climat et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Les banques indiquent que la difficulté qu'ont les emprunteurs à satisfaire aux prescriptions des banques qui financent le commerce, l'insuffisance des garanties

pour les risques – perçus comme élevés – des emprunteurs et la pénurie de financement à faible coût font partie des freins courants à la disponibilité du financement du commerce.

Pour remédier au déficit de financement du commerce, il est important que les parties concernées – y compris les banques privées (qui représentent la majeure partie du marché du financement du commerce), les organismes de crédit à l'exportation et les banques régionales de développement – redoublent d'efforts pour mobiliser des ressources dans le but de renforcer les programmes de financement du commerce. Une façon d'arriver à cette fin consiste à conjuguer les efforts de ces parties pour élaborer des mécanismes de partage des risques afin de soutenir le commerce des produits qui sous-tendent la transition énergétique et les projets d'adaptation aux changements climatiques. Par exemple, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'est associée à des institutions financières pour promouvoir les transactions commerciales internationales qui diffusent des technologies vertes sur leurs marchés.

Les efforts déployés aux niveaux multilatéral, régional et national pourraient viser à mettre en commun les ressources chaque fois que cela est possible et à mettre au point des mécanismes de partage des risques qui soustraient le secteur privé à une partie des risques, y compris en encourageant le cofinancement entre les différents fournisseurs de financement du commerce. Les flux de financement du commerce peuvent aussi être développés en renforçant la capacité des prêteurs locaux, en intensifiant les relations bancaires, en améliorant l'accès pour les PME et les entreprises dirigées par des femmes et en aidant à la prise de décision grâce à des données de meilleure qualité. De telles mesures nécessitent une action coordonnée de la part des institutions financières, des responsables politiques nationaux, des organismes de réglementation et des organisations internationales.

Le financement de l'action climatique est de plus en plus étroitement lié à celui de l'Aide pour le commerce, notamment dans le domaine des infrastructures pour les énergies renouvelables. Il s'agit d'un domaine dans lequel l'Aide pour le commerce et diverses parties prenantes clés peuvent jouer un rôle de catalyseur en aidant à mobiliser des financements pour les infrastructures vertes et en aidant le secteur privé à tirer parti des possibilités offertes par l'économie sobre en carbone ([OMC, 2022b](#)).

En outre, l'assistance technique fournie par les organismes de développement régionaux ou multilatéraux peut être axée sur la mise à disposition

de programmes de facilitation du financement du commerce pour les économies en développement, afin de renforcer les services de financement du commerce de leurs institutions financières. L'OMC et la SFI travaillent déjà avec des petits négociants et des institutions financières opérant au niveau local afin de mieux comprendre l'écosystème du financement du commerce et d'améliorer l'accès à des programmes de formation en matière de financement du commerce sur les marchés émergents, principalement en Afrique.

Outil de politique



#8

Produits alimentaires et agricoles

Outil de politique

Améliorer le fonctionnement des marchés de produits alimentaires et agricoles, tout en contribuant à l'action climatique, grâce à la facilitation du commerce des produits alimentaires.

#8 Produits alimentaires et agricoles



Quelles sont les principales politiques commerciales visant le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles?

Les politiques commerciales susceptibles d'agir sur le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles comprennent les droits d'importation, les mesures de soutien interne et les restrictions à l'exportation. Les pouvoirs publics prélèvent souvent des droits d'importation sur les produits alimentaires et agricoles (pour générer des recettes ou protéger les producteurs nationaux, par exemple). En outre, certains gouvernements accordent un soutien au secteur agricole, y compris un soutien directement lié aux prix, à la production ou aux intrants. Enfin, certains gouvernements imposent des restrictions à l'exportation de produits alimentaires, ce qui peut réduire la disponibilité de ces produits sur les marchés mondiaux et faire augmenter leurs prix internationaux.

De quelle manière les politiques visant le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles sont-elles liées à l'action climatique?

Les changements climatiques devraient non seulement modifier les températures et les régimes pluviométriques à l'échelle planétaire, mais aussi augmenter la fréquence, l'intensité et la durée des phénomènes météorologiques extrêmes (GIEC, 2023). Ces phénomènes sont susceptibles d'affecter les marchés des produits alimentaires et agricoles aussi bien directement (impact sur la production et la productivité) qu'indirectement (impact sur les transports et la logistique, y compris les ports). Parallèlement, en 2019, environ 22% des émissions de GES mondiales ont été générées par l'agriculture, la sylviculture, ou d'autres utilisations des terres (GIEC, 2023).

Le commerce joue déjà un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale. Une calorie consommée sur cinq – voire sur quatre – dans le monde fait l'objet d'un échange commercial (OCDE-FAO, 2022). Comme les

changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le rôle joué par le commerce va devenir de plus en plus important car les échanges contribuent à transporter de manière prévisible et fluide les produits alimentaires depuis les zones où ils abondent jusqu'à celles où ils sont nécessaires.

Diverses politiques commerciales agissent sur le commerce et les marchés des produits alimentaires et agricoles, y compris les droits d'importation, les mesures de soutien et les restrictions à l'exportation. Les droits d'importation visant les produits alimentaires et agricoles peuvent faire augmenter les prix intérieurs payés par les consommateurs et le coût des intrants pour les producteurs. D'après le [Portail de suivi des ODD](#), un dispositif interinstitutionnel, la moyenne pondérée des droits appliqués par les gouvernements aux importations de produits agricoles était de 6,2% en 2021.

Cependant, les crêtes tarifaires¹³ sur certains produits agricoles sont souvent bien supérieures à la moyenne, dépassant parfois 1 000% (OMC, 2023b).

Lorsque le soutien public au secteur agricole est directement lié aux prix, à la production ou aux intrants, il peut avoir des effets de distorsion des échanges et des marchés, ce qui entame la compétitivité des producteurs dans d'autres régions, et débouche souvent sur davantage d'émissions de carbone et des modes de consommation des ressources inefficaces ou non

«La production alimentaire et les producteurs locaux sont de plus en plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. De plus, des rapports récents ont révélé que les systèmes alimentaires sont à l'origine d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre et de 80% de la perte de biodiversité, et utilisent jusqu'à 70% de l'eau douce. Cependant, des systèmes de production alimentaire durables devraient être reconnus comme une solution essentielle à ces défis existants»

António Guterres,
Secrétaire général des Nations Unies,
[Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021](#)

Expériences des Membres de l'OMC concernant les mesures agricoles liées au climat

Depuis 2009, plus de 540 mesures liées au climat affectant le secteur agricole ont été notifiées par 67 Membres de l'OMC ([BDE de l'OMC](#)). Le nombre de mesures notifiées a augmenté régulièrement au fil du temps et a enregistré une forte hausse en 2021 (106).

Les politiques englobent différents types de mesures de soutien visant divers objectifs spécifiques, y compris les pratiques agricoles climato-intelligentes, les services de vulgarisation et d'infrastructure sobres en carbone, le boisement et la réhabilitation des sols dégradés, et l'aide en cas de phénomènes climatiques extrêmes et de pertes de récolte liées au climat.

On dénombre parmi les exemples récents:

- La distribution par l'Australie de guides météorologiques et climatiques régionaux aux agriculteurs, pour les aider à prendre des décisions en matière de gestion des risques et à s'adapter aux changements climatiques (2021).
- Au Chili, les services de vulgarisation et de consultation prévus dans les programmes de préinvestissement dans l'irrigation intelligente et l'efficacité énergétique (2021).
- L'initiative canadienne Cultivons l'avenir 2 (CA2), qui soutient la gestion de l'énergie à la ferme pour économiser l'énergie et réduire les émissions de carbone (2021).
- Les efforts déployés par El Salvador pour adapter les plantations de café aux changements climatiques (2021).
- Les services de recherche tongans sur la durabilité des sols, des cultures et de l'élevage et les systèmes résilients aux changements climatiques (2021).
- En Inde, la Mission nationale pour une agriculture durable (2021).

durables. En même temps, d'autres types de soutien sont importants pour la protection et la préservation de l'environnement, la recherche, le renforcement de l'infrastructure ou les formations visant à aider les agriculteurs à améliorer durablement leur productivité. Les données de l'OCDE pour la période 2020-2022 indiquent qu'en moyenne, le soutien public aux producteurs s'est élevé à 630 milliards d'USD par an¹⁴ ([OCDE, 2023](#)).

Les restrictions à l'exportation de produits alimentaires peuvent limiter la disponibilité de ces produits sur les marchés mondiaux et faire augmenter leurs prix internationaux. Ces mesures peuvent faire baisser les prix intérieurs à court terme, mais aussi avoir un impact négatif sur l'accès aux produits alimentaires à l'étranger, notamment pour les populations vulnérables des économies en développement importatrices nettes de produits alimentaires ([Bouët et Laborde Debucquet, 2017](#)). Les restrictions à l'exportation peuvent aussi inciter d'autres économies à mettre en place des mesures analogues pour maintenir les prix intérieurs à un bas niveau, ce qui entraîne une hausse des cours mondiaux et exacerbe l'instabilité des marchés.

Toutes ces politiques peuvent avoir une incidence sur les plans publics d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Les obstacles à l'accès aux marchés qui affectent les technologies et innovations climato-intelligentes dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture peuvent aussi freiner l'adoption et l'utilisation de ces technologies et innovations. La réforme des politiques visant le commerce et les marchés peut ainsi soutenir l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements en améliorant la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, et en renforçant la capacité des producteurs, des consommateurs et des négociants à faire face aux crises imprévues ([OMC, 2022g](#); [OMC, 2022j](#)).

Parallèlement, des systèmes agricoles et alimentaires efficaces et durables peuvent offrir des solutions innovantes pour atténuer les changements climatiques et préserver la biodiversité. Les plans nationaux d'action climatique peuvent jouer un rôle en réduisant les distorsions du marché et en supprimant les restrictions commerciales, en améliorant la concurrence et les normes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et, à plus long terme, en garantissant que les échanges reflètent le coût réel des produits alimentaires et agricoles. Les gouvernements pourraient aussi soutenir les efforts d'atténuation des changements climatiques

et d'adaptation à ces changements en améliorant les programmes environnementaux, les services de consultation, la recherche et les infrastructures rurales.

Par ailleurs, la réforme et la réorientation du soutien au secteur agricole peuvent grandement contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes alimentaires ([FAO, PNUD, PNUE, 2021](#); [FAO, OMC, Groupe de la Banque mondiale, 2023](#)).

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques visant le commerce des produits alimentaires sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles plus ouverts, plus équitables et plus efficaces, soutenus par le système commercial multilatéral fondé sur des règles, peuvent jouer un rôle essentiel dans la définition et l'orientation de l'action climatique internationale ainsi que dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale, y compris en réduisant l'impact des crises alimentaires qui frappent le plus durement les économies en développement importatrices nettes de produits alimentaires et les PMA.

Les pouvoirs publics pourraient étudier l'impact des restrictions à l'importation et à l'exportation sur les marchés de produits alimentaires et agricoles, ainsi que la façon dont les politiques de soutien agissent sur différents acteurs économiques, en permettant aux consommateurs de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Il est possible de réduire les émissions liées à la production et au commerce de produits agricoles en modifiant les pratiques agricoles et les modes d'utilisation des terres. Associé à une action climatique coordonnée, le commerce pourrait aussi contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur en permettant aux pays de se spécialiser davantage dans les produits alimentaires qu'ils peuvent produire en ayant une empreinte carbone relativement faible.

L'utilisation des Accords de l'OMC pour limiter les mesures commerciales restrictives peut contribuer à réduire l'instabilité des prix des produits alimentaires et des engrais. Les pouvoirs publics pourraient aussi renforcer la résilience des marchés mondiaux de produits alimentaires et agricoles en communiquant rapidement des renseignements sur les politiques affectant le commerce, y compris en honorant leurs engagements de notification pris à l'OMC, et en participant à d'autres mécanismes d'échange de renseignements comme

le [Système d'information sur les marchés agricoles](#), une plate-forme interinstitutions visant à améliorer la transparence des marchés de produits alimentaires.

Les accords et institutions de l'OMC offrent aux Membres la possibilité de mobiliser des incitations commerciales (accès aux marchés), des ressources budgétaires (soutien interne et concurrence à l'exportation) et un cadre réglementaire fondé sur des principes scientifiques (systèmes sanitaires et phytosanitaires), pour encourager efficacement les innovations agricoles climato intelligentes, la diffusion des technologies et pratiques favorables au climat et une meilleure utilisation des ressources naturelles. En juin 2022, à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, les ministres du commerce ont approuvé un [ensemble de mesures](#), y compris une [Déclaration](#) réaffirmant le rôle vital du commerce pour ce qui est d'accroître la sécurité alimentaire mondiale, une [Décision](#) d'exempter des restrictions à l'exportation les achats effectués par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires et un [Accord sur les subventions à la pêche](#), qui fait obligation aux Membres d'éliminer les subventions à la pêche les plus préjudiciables.

Par ailleurs, les Membres de l'OMC [négocient](#) actuellement une mise à jour des règles sur les produits alimentaires et agricoles, la question de la sécurité alimentaire revêtant une importance prioritaire en vue de la treizième Conférence ministérielle prévue à Abou Dhabi en février 2024.

Outil de politique



#9

**Mesures sanitaires
et phytosanitaires**

Outil de politique

Protéger les économies de la dissémination de maladies et de parasites exacerbée par les changements climatiques en renforçant les systèmes sanitaires et phytosanitaires.¹⁵



#9 Mesures sanitaires et phytosanitaires

Que sont les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)?

Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont des règles et procédures que les gouvernements utilisent pour garantir que les aliments et les boissons sont aptes à la consommation et pour protéger les animaux et les végétaux contre les parasites et les maladies. Ces mesures doivent s'appuyer sur des données scientifiques, être fondées sur l'évaluation des risques et, dans la mesure du possible, suivre les normes, directives et recommandations internationales élaborées par le Codex Alimentarius, l'Organisation mondiale de la santé animale et la Convention internationale pour la protection des végétaux.

Comment le renforcement des systèmes SPS peut-il aider à protéger les populations, l'environnement et les moyens de subsistance dans un monde en proie aux changements climatiques?

Les changements climatiques ont de plus en plus de répercussions sur les écosystèmes et la production agricole dans le monde. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses et l'élévation des températures modifient également la prévalence au niveau mondial des parasites et des maladies, et contribuent à accroître les risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires. On estime que les pertes causées par les parasites des végétaux peuvent atteindre 40% de la production agricole, ce qui représente pour l'économie mondiale un coût de plus de 220 milliards d'USD par an (FAO, 2021). Les insectes envahissants à eux seuls coûtent au moins 70 milliards d'USD par an aux économies et le réchauffement de la planète facilite peut-être déjà l'établissement de parasites dans de nouvelles régions.¹⁶ Les pertes de récoltes ont des effets dévastateurs sur l'économie et la sécurité alimentaire, mais elles peuvent aussi entraîner une augmentation notable de l'intensité des émissions de carbone de la production agricole (Heeb et al., 2019).

Les effets des changements climatiques sur la santé des animaux devraient être considérables selon les prévisions, notamment en raison de la dissémination de maladies à transmission vectorielle comme la peste bovine, de la vulnérabilité accrue des animaux face aux infections et de la plus grande difficulté à maîtriser les foyers épidémiques (Rockov et Dubrow, 2020; Paz, 2021).¹⁷ Les changements climatiques ont donc des répercussions sur la production et le commerce du bétail et des produits de l'élevage, ainsi que sur les moyens de subsistance des communautés agricoles et la croissance économique. Les maladies du bétail peuvent aussi augmenter l'intensité des émissions des produits de l'élevage car elles augmentent la mortalité et nuisent au bien-être, à la productivité et à la fertilité des animaux (Ezenwa et al., 2020; Kipling et al., 2021).

Enfin, les modifications à long terme de la température, de l'humidité, des précipitations et des conditions météorologiques influent sur la persistance et l'apparition de bactéries, de virus, de parasites, d'algues nuisibles, de champignons ainsi que des maladies d'origine alimentaire correspondantes, et elles augmentent le risque de contamination toxique (OMS, 2018).¹⁸

Tendances dans la notification de mesures SPS par les Membres de l'OMC

Depuis 1995, les Membres de l'OMC ont notifié plus de **33 000 mesures SPS** au Comité SPS. En 1995, moins de 200 mesures avaient été notifiées; en 2022, ce nombre avait atteint 2 172 mesures en un an. Ces mesures ont été proposées et/ou adoptées par des Membres de toutes les régions du monde et de tous niveaux de développement. La plupart d'entre elles (48%) ont été adoptées pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires; les autres avaient pour objectif la protection de la santé animale et la préservation des végétaux (16% dans les deux cas), la protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux et/ou des plantes (14%), ou la protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites (6%).

Comme les changements climatiques modifient profondément les rendements agricoles, le commerce va jouer un rôle de plus en plus important dans la sécurité alimentaire mondiale en contribuant à la prévisibilité et à la fluidité des flux de produits alimentaires dans les régions connaissant des difficultés d'approvisionnement ([FAO, 2018](#)). En même temps, le commerce peut aussi constituer une voie de transmission de parasites, de maladies et de risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans des régions qui en étaient auparavant exemptes. Les économies se protègent normalement contre ces risques en établissant des systèmes SPS destinés à réglementer l'importation de produits agricoles. Étant donné que les effets des changements climatiques aggravent ces difficultés, la tendance à la hausse des mesures SPS adoptées ces dernières années (voir encadré) ne va probablement pas fléchir.

Afin de protéger les populations des nouveaux risques liés aux parasites et aux maladies consécutifs aux changements climatiques, il faudra également mettre en place des stratégies et des politiques destinées à renforcer les systèmes SPS et orienter les investissements vers ces systèmes, non seulement pour protéger les populations et secteurs agricoles, mais aussi pour veiller à ce que les exportations de produits agricoles continuent d'atteindre les marchés qui en ont besoin. Cela est particulièrement important pour les économies vulnérables durement touchées par les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Quelles mesures pourraient être prises pour renforcer les systèmes SPS et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Les Membres de l'OMC ont récemment reconnu, dans la [Déclaration SPS](#) adoptée à la CM12, que les changements climatiques entraîneraient de nouveaux défis sur le plan de la conception et de l'application des mesures SPS. La capacité à relever ces défis sera différente selon les économies et les systèmes alimentaires. De nombreuses économies en développement ressentent fortement les effets des changements climatiques parce qu'elles se trouvent dans des régions où les changements climatiques risquent d'avoir les conséquences les plus graves.

Les agriculteurs, les producteurs et les gouvernements d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes sont les plus touchés car ils n'ont souvent pas les compétences ni les ressources nécessaires pour s'adapter rapidement.

Il est donc urgent de donner la priorité à des systèmes efficaces de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, en tant que partie intégrante des plans d'adaptation aux changements climatiques et ce, dans l'intérêt des populations du monde entier. Une connaissance approfondie de l'écologie des parasites, des maladies et de leurs hôtes ainsi qu'une surveillance accrue, associées à une meilleure modélisation des changements climatiques et de leurs incidences, sont nécessaires pour analyser et classer les risques par ordre de priorité et pour améliorer la fiabilité des prévisions. L'accès à de meilleures modélisations du climat et l'amélioration des capacités d'évaluation des risques permettront aux gouvernements de se préparer aux conséquences des changements climatiques et d'agir en conséquence. Les systèmes d'alerte précoce et autres mécanismes d'intervention rapide, tels que les plans d'intervention d'urgence et les méthodes d'éradication des maladies et des parasites facilement accessibles, seront également des outils importants pour se préparer aux problématiques émergentes, en particulier dans un monde subissant les effets des changements climatiques.

Le respect de l'Accord SPS de l'OMC peut aussi apporter une réponse efficace car il assure que les nouvelles mesures SPS introduites dans le contexte des changements climatiques continuent de s'appuyer sur des éléments scientifiques, sont fondées sur des évaluations des risques et, dans la mesure du possible, sont harmonisées avec d'autres mesures suivant les normes, directives et recommandations internationales, tout en évitant une fragmentation inutile.

Des discussions sont en cours à l'OMC, notamment au sein du Comité SPS, sur la question de savoir comment la science, la recherche et l'innovation pourraient contribuer à accroître durablement la production pour nourrir une population mondiale croissante, tout en garantissant les moyens de subsistance des agriculteurs et en faisant face aux nouveaux défis tels que les changements climatiques.

Les travaux du [Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce](#) (STDF) visent à soutenir le renforcement des capacités SPS dans les économies en développement. Hébergé par l'OMC, le STDF est un partenariat mondial qui facilite la sûreté des échanges commerciaux en favorisant les améliorations en matière SPS dans les économies en développement. Ce Fonds rassemble des parties prenantes des secteurs de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement. Il fonctionne comme un mécanisme de

financement ([en 2022](#), les contributions des donateurs se sont élevées à plus de 6 millions d'USD) et fournit un soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets SPS. Il joue également le rôle de plate-forme de connaissances, offrant un cadre de pilotage de projets et d'apprentissage fondé sur des approches innovantes, collaboratives et transversales dans le domaine du développement des capacités SPS.

Dès 2009, le STDF a appelé l'attention sur les conséquences des changements climatiques pour les nouveaux risques SPS et les flux commerciaux mondiaux, y compris au moyen [d'événements, de publications et de notes d'information ciblés](#). Les activités d'assistance technique du Secrétariat de l'OMC peuvent également venir à l'appui des réflexions sur la manière de renforcer les cadres réglementaires face aux difficultés croissantes.

Outil de politique



10

**Fiscalité intérieure
et tarification du
carbone**

Outil de politique

Réduire la fragmentation des politiques et les coûts de mise en conformité en améliorant la coordination des taxes intérieures non discriminatoires liées au climat, y compris la tarification du carbone et les politiques correspondantes.

#10 Fiscalité intérieure et tarification du carbone



Que sont les taxes intérieures et la tarification du carbone?

Les pouvoirs publics adoptent des taxes intérieures et d'autres outils de «tarification» pour atteindre différents objectifs, y compris générer des recettes (taxes sur la valeur ajoutée, par exemple) ou mettre un prix sur les externalités négatives. La «tarification du carbone», qui s'entend généralement du prix payé par les acteurs économiques pour chaque tonne d'équivalent CO₂ émise, fait partie des instruments de politique fréquemment utilisés pour atténuer les changements climatiques. Elle peut prendre différentes formes, dont les plus communes sont les droits d'accise sur les biens à forte intensité de carbone (tarification implicite du carbone), les taxes directes sur le carbone ou les systèmes d'échange de droits d'émission (tarification explicite du carbone).²⁰

Comment les taxes intérieures et la tarification du carbone peuvent-elles contribuer à atténuer les changements climatiques et pourquoi la coordination est-elle importante?

Si la conception et la réforme de la fiscalité intérieure peut soulever une série d'importantes considérations politiques, sociales et économiques, la tarification du carbone est souvent considérée comme l'une des principales options disponibles pour lutter contre les changements climatiques ([Carbon Pricing Leadership Coalition, 2022](#)).²¹ C'est une mesure qui peut être efficace car elle envoie aux émetteurs un signal économique les incitant à changer de modèles de consommation et d'investissement, ce qui entraîne une baisse des émissions. Elle permet également aux économies de se spécialiser en fonction de leur avantage comparatif dans la production de marchandises à faible teneur en carbone, ce qui contribue à l'atténuation des changements climatiques ([Le Moigne, 2023](#)).

Par conséquent, les gouvernements ont de plus en plus recours aux outils de fiscalité intérieure pour réaliser des objectifs liés au climat (voir encadré). Deux tiers

de toutes les CDN présentées au titre de l'Accord de Paris prévoient l'utilisation de la [tarification du carbone pour atteindre les objectifs de réduction des émissions](#). Cela signifie que plus de 100 économies considèrent potentiellement la tarification du carbone comme un moyen de réduire leurs émissions de GES, grâce aux systèmes d'échange de droits d'émission, aux taxes sur le carbone et à d'autres approches.

Expériences des Membres de l'OMC en matière d'utilisation des taxes intérieures pour atteindre leurs objectifs climatiques

D'après la [BDE de l'OMC](#), au moins 57 Membres de l'Organisation de toutes les régions du monde et de tous niveaux de développement économique ont utilisé les taxes intérieures à des fins environnementales.

Dans les examens des politiques commerciales (EPC) de ces économies réalisés depuis 2009, on trouve 109 exemples de mécanismes de fiscalité intérieure adoptés pour répondre à des objectifs liés au climat, qui concernent principalement le secteur de l'énergie (61), puis l'industrie manufacturière (28) et le secteur des produits chimiques (10). Environ 50% de ces mécanismes sont mentionnés dans des EPC réalisés en 2021 et 2022, les dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. En voici quelques exemples:

- Au titre de la Loi sur la lutte contre le changement climatique, la Nouvelle-Zélande applique un prélèvement sur les gaz synthétiques à effet de serre aux marchandises contenant des hydrofluorocarbures (HFC) et des perfluorocarbures (PFC) (2022);
- En 2017, l'Argentine a incorporé une taxe sur les émissions de CO₂ dans sa taxe intérieure sur les combustibles (2021);
- Le Viet Nam impose un droit d'accise dégressif sur les véhicules à moteur à

combustion classique et les véhicules hybrides ou électriques, ainsi qu'une «taxe pour la protection de l'environnement» sur le pétrole, le charbon, les sacs plastiques, et différents pesticides et herbicides (2021);

- Maurice a mis en place de nouveaux droits d'accise sur les appareils ménagers, machines à laver et lampes électriques inefficaces sur le plan énergétique (2021);
- Le Zimbabwe impose des taxes intérieures sur les combustibles, qui comprennent un prélèvement pour réserve stratégique, un prélèvement au titre du remboursement de la dette et une taxe sur le carbone (2020); et
- La Suisse et le Liechtenstein appliquent un prélèvement par gramme additionnel de CO₂/km sur les véhicules automobiles dont les émissions de CO₂ dépassent la valeur cible pour le type de véhicule concerné (2022).

Il existe toutefois une importante fragmentation des politiques dans ce domaine. À l'échelle mondiale, on recense déjà plus de 70 systèmes différents de tarification du carbone, qui ne couvrent pourtant que 23% des émissions totales. Les prix du carbone varient considérablement dans le monde, allant de moins de 1 USD à plus de 130 USD la tonne de CO₂, selon le [tableau de bord de la Banque mondiale](#). Cette fragmentation peut générer des coûts administratifs et des coûts de mise en conformité additionnels pour les exportateurs, en particulier les MPME, alors qu'une coopération accrue pourrait sensiblement diminuer le coût global de réalisation des objectifs de l'Accord de Paris ([WTO, 2022g](#)).

En outre, pour remédier aux préoccupations relatives aux éventuelles fuites de carbone et à la compétitivité qui découlent de la variation du niveau des prix du carbone, les économies envisagent de plus en plus l'introduction de mesures aux frontières, telles que les ajustements carbone aux frontières. Si cette situation n'est pas gérée et coordonnée efficacement, elle risque d'aboutir à des tensions commerciales qui pourraient avoir un impact négatif sur le bien-être global et compromettre le rôle positif que le commerce joue dans la lutte contre les changements climatiques par différents moyens, comme la diffusion des technologies vertes ([WTO, 2022g](#)).

Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer la coordination des taxes intérieures, de la tarification du carbone et des politiques correspondantes et les aligner sur les plans plus larges en matière d'action climatique?

Plusieurs plates-formes internationales peuvent permettre de coordonner les taxes intérieures, y compris la tarification du carbone. Le [premier bilan mondial qui sera réalisé pendant la COP28](#), dans le cadre duquel les parties et les acteurs concernés évalueront leurs progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, offre aux gouvernements une excellente occasion d'examiner leurs politiques nationales et d'aligner les taxes intérieures²² ainsi que les instruments de tarification du carbone sur leurs plans d'action plus larges en faveur du climat.

La coopération internationale est particulièrement importante pour relever les défis associés à la tarification du carbone, car il existe entre les économies des divergences d'intérêts et d'approches – par exemple, certains gouvernements privilégient d'autres politiques comme les règlements prescrivant des réductions des émissions de GES, les subventions aux technologies à faible intensité de carbone et les programmes publics d'infrastructures sobres en carbone.

En favorisant l'échange de meilleures pratiques et le partage des coûts administratifs entre économies, la coopération internationale peut contribuer à l'amélioration de l'efficacité des systèmes de tarification du carbone et à la réduction des coûts administratifs qui leur sont associés ([Mehling, Metcalf et Stavins, 2019](#)). La coopération et la coordination en matière de tarification du carbone peuvent aussi désamorcer les tensions commerciales et les accusations de protectionnisme liées aux politiques de tarification du carbone et permettre la prise en compte de toutes les vues et préoccupations, y compris celles des économies en développement, dans les discussions menées sur ce sujet.

Différentes approches ont été proposées. Un système de prix plancher international du carbone fixerait par exemple des prix minimaux internationaux différenciés en fonction des différents niveaux de développement économique, le prix plancher étant plus élevé pour les économies à revenu élevé que pour les économies à faible revenu ([Parry, Black et Roaf, 2021](#)). Une autre approche possible propose un cadre type dans lequel des prix du carbone différenciés pourraient être déterminés, au niveau national ou régional, selon une formule dynamique s'appuyant sur divers

critères tels que les émissions antérieures, le niveau de développement, et le coût économique des changements climatiques.

Associée à l'allocation d'une part modérée des recettes tirées de la tarification du carbone au soutien des économies à faible revenu, cette approche pourrait maintenir le niveau des émissions sur une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5 à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, et permettrait aux économies de réduire de façon équivalente leurs émissions de carbone en utilisant d'autres instruments de politique comme la réglementation ou les subventions (Bekkers *et al.*, 2023).²³

Enfin, le [Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone](#), initiative lancée sous l'égide de l'OCDE, réunit depuis février 2023 gouvernements et parties prenantes pour faire l'inventaire des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone, y compris la tarification du carbone, la réglementation et les mesures de soutien, et en évaluer l'efficacité. Des discussions sur ce sujet ont aussi lieu dans le cadre du [Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#). À l'OMC, des discussions sur la tarification du carbone et d'autres initiatives du même type ont eu lieu au CCE et dans le cadre des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale.²⁴

Notes de fin

- 1 Des renseignements supplémentaires sur le taux de mise en œuvre des engagements sont disponibles sur la [Base de données de l'AFE](#).
- 2 De même, dans la région Asie-Pacifique, la réforme en faveur du commerce sans papier pourrait permettre de réduire les émissions de GES de 32 à 86 kg en moyenne par transaction, selon des hypothèses prudentes, ce qui représenterait des économies comprises entre 8,9 millions et 23,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂ ([CESAP, 2021](#)).
- 3 Cette empreinte s'explique par la gamme des biens et des services achetés par les pouvoirs publics, qui comprennent notamment des biens ou services des secteurs de la construction, des transports, de la défense, des services publics, de la gestion des déchets et d'autres industries ([WEF, 2022](#)).
- 4 L'infrastructure qualité nationale inclut des laboratoires, organismes de certification et mécanismes d'accréditation qui fonctionnent bien et peuvent dynamiser la confiance dans la sécurité et la qualité des produits échangés (qu'ils soient fabriqués dans le pays ou exportés). Cela peut favoriser la participation au commerce, en aidant les producteurs des pays en développement à intégrer des chaînes de valeur mondiales vertes.
- 5 À titre d'exemple, l'IRENA estime que sur les jours-personnes à prévoir au total pour installer une centrale solaire photovoltaïque de 50 MW, 22% seulement sont liés à la fabrication, contre 56% liés à des services concernant l'exploitation, la maintenance, l'installation et le raccordement au réseau ([OMC et IRENA, 2021](#)).
- 6 Les services environnementaux englobent les services d'infrastructure, y compris les services d'assainissement, d'enlèvement des ordures et de voirie, ainsi que les services «autres que d'infrastructure», tels que ceux liés à la prévention et à l'atténuation de la pollution atmosphérique, à la lutte contre le bruit et à la dépollution de sites. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site [Web de l'OMC](#).
- 7 Une analyse contrefactuelle récente indique que, si la réforme de la politique commerciale éliminait le biais environnemental de la politique commerciale en imposant la même structure d'obstacles tarifaires et non tarifaires dans toutes les industries, le résultat serait bénéfique pour tous: le revenu réel mondial augmenterait légèrement (de 0,65%), tandis que les émissions mondiales de carbone diminueraient de 3,6% (Shapiro, 2021). Voir aussi [OMC \(2022g\)](#) pages 104 et 105.
- 8 Données concernant 84 Membres de l'OMC (l'UE comptant pour 1) qui ont communiqué leurs droits suivant l'édition 2022 du Système harmonisé (SH2022) de l'Organisation mondiale des douanes. Les chiffres fournis sont établis sur la base de tous les déclarants disponibles, sauf ceux des combustibles fossiles qui reflètent les droits appliqués par les dix principaux importateurs.
- 9 Ainsi, dans le cas du solaire photovoltaïque, l'augmentation de la taille des usines de modules photovoltaïques qui desservent le marché mondial grâce au commerce a permis à ces usines de réaliser d'importantes économies d'échelle, qui ont contribué pour près de 40% à la diminution du coût des modules depuis 2001 ([Kavlak et al., 2018](#)).
- 10 L'adoption d'innovations intelligentes sur le plan climatique, qui améliorent la productivité agricole tout en diminuant les émissions de GES, est prometteuse. Ces mesures pourraient permettre de réduire les émissions d'origine agricole de plus de 40%, de réhabiliter 105 millions d'hectares de terres agricoles, et de faire baisser le prix des aliments sains, comme le souligne une étude conjointe de la Banque mondiale et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ([Banque mondiale et IFPRI, 2022](#)).

- 11 Au moment de la rédaction du présent rapport, 75 Membres de l'OMC participent aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale.
- 12 Au moment de la rédaction du présent rapport, 48 Membres de l'OMC participent à l'initiative sur la réforme des subventions aux combustibles fossiles.
- 13 Les «crêtes tarifaires» sont des droits relativement élevés, applicables d'ordinaire aux produits «sensibles» alors que le niveau général du droit est faible. En ce qui concerne les économies industrialisées, des droits de 15% et plus sont généralement considérés comme des «crêtes tarifaires».
- 14 De façon directe, sous la forme de versements aux producteurs, et indirecte, sous la forme d'un soutien des prix du marché (OCDE, 2022a).
- 15 Cette note d'orientation reproduit assez fidèlement le contenu d'une note d'information du STDF, intitulée [«Renforcer les systèmes SPS pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter»](#) (STDF, 2023).
- 16 On peut par exemple citer la chenille légionnaire d'automne, qui attaque différentes espèces végétales dont des cultures vivrières de base comme le maïs et le sorgho, la rouille du caféier, la jaunisse fusarienne des musacées, ou différentes espèces de mouches des fruits.
- 17 On peut par exemple citer la dissémination du virus de la fièvre catarrhale en Europe, de la fièvre de la vallée du Rift en Afrique et de virus de l'influenza très virulents en Asie.
- 18 Par exemple, l'évolution de la température, des précipitations et d'autres facteurs environnementaux influe sur la répartition géographique et la persistance d'agents pathogènes d'origine alimentaire tels que les salmonella, campylobacter et e. coli. Sur les continents, l'élévation de la température des sols facilite une plus grande absorption des métaux lourds par les cultures vivrières de base, par exemple l'arsenic qu'on retrouve dans le riz.
- 19 L'équivalent CO₂ (CO₂e) désigne la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) émise qui provoquerait la même variation de la température, à un horizon temporel donné, que le volume d'émissions d'un autre gaz à effet de serre (GES) ou d'un mélange de GES ([GIEC, 2018](#)).
- 20 Un système d'échange de droits d'émission, ou système de plafonnement et d'échange, fixe une limite au volume total d'émissions directes de GES que peuvent produire certains secteurs et établit un marché sur lequel les droits d'émission sont échangés.
- 21 La [Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone](#) (CPLC) est une initiative volontaire rassemblant des gouvernements, des représentants de la société civile et des institutions internationales telles que la Banque mondiale et le FMI. Elle est administrée par la Banque mondiale.
- 22 Les règles de l'OMC confèrent aux Membres une vaste marge de manœuvre pour poursuivre leurs objectifs nationaux légitimes (y compris ceux liés au climat) au moyen de la fiscalité intérieure, à condition qu'ils respectent un ensemble de principes et dispositions visant à éviter l'introduction insidieuse de discriminations injustifiables ou arbitraires ou d'un protectionnisme déguisé. Dans ce contexte, les articles Ier («Traitement général de la nation la plus favorisée»), III («Traitement national en matière d'impositions et de réglementation intérieures») et XX («Exceptions générales») du GATT sont particulièrement pertinents. Voir [OMC \(2020\)](#).
- 23 L'équivalence en termes de réduction des émissions ne signifie pas l'équivalence en termes d'effets économiques.
- 24 Par exemple, aux réunions du CCE tenues depuis novembre 2020, plusieurs Membres ont présenté à l'ensemble des Membres de l'OMC leurs propositions d'adoption ou de révision de politiques de tarification du carbone, tandis que d'autres ont soulevé des préoccupations sur les mesures aux frontières liées à la tarification du carbone.

Bibliographie

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2021a), *Emissions savings*, AIE, Paris.

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2021b), *Net Zero by 2050 - A Roadmap for the Global Energy Sector*, AIE, Paris.

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2023), *Lighting*, AIE, Paris.

Autorité chargée des mesures correctives commerciales du Royaume-Uni (UK TRA) (2022), "Transition Review of anti-dumping measures applying to certain High Fatigue Performance Steel Concrete Reinforcement Bars originating in the People's Republic of China (PRC)".

Banque mondiale (2021), *Green Public Procurement: An Overview of Green Reforms in Country Procurement Systems*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Banque mondiale (2023), *Detox development, Repurposing Environmentally Harmful Subsidies*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Banque mondiale et Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI) (2022), *Repurposing Agricultural Policies and Support*, Banque mondiale et IFPRI, Washington (D.C.).

Bekkers *et al.* (document de travail de l'OMC à paraître).

Bosio, E. et Djankov, S., (2020), "How large is public procurement", *World Bank Blogs*, n° 5.

Bouët, A., et Laborde Debucquet, D. (2017), "Agriculture, development, and the global trading system: 2000 – 2015", IFPRI, Washington (D.C.).

Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone (2022), "Carbon pricing leadership report 2021/22", Washington (D.C.): Banque mondiale.

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2021), *A primer on quantifying the environmental benefits of cross-border paperless trade facilitation*, CESAP, Bangkok.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2014), *Trade Remedies: Targeting the Renewable Energy Sector*, CNUCED, Genève.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2021), *Quantifying the environmental benefits from paperless trade facilitation*, CNUCED, Genève.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2023), *Technology and Innovation Report 2023*, CNUCED, Genève.

Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (2021), *NDC Synthesis Report*, Secrétariat de la CCNUCC, Bonn.

Creutzig, F., Niamir, L., Bai, X. (2021), "Demand-side solutions to climate change mitigation consistent with high levels of well-being", *Nature* 12, pages 36 à 46.

Direction nationale suédoise du commerce extérieur (2014), "Making Green Trade Happen", *Kommerskollegium*, Stockholm.

Espa, I. et Duran, G. M. (2018), "Renewable Energy Subsidies and WTO Law: Time to Rethink the Case for Reform Beyond", *Journal of International Economic Law* 21, pages 621 à 653.

Ezenwa, Vanessa O., et al. (2020), "Infectious diseases, livestock, and climate: a vicious cycle?" *Trends in Ecology & Evolution* 35.11, pages 959 à 962.

Fonds monétaire international (FMI) (2021), *Fighting Climate Change with Innovation*, FMI, Washington (D.C.).

Fonds monétaire international (FMI), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Banque mondiale et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022), *Subventions, commerce et coopération internationale*, FMI et Banque mondiale, Washington (D.C.), OCDE, Paris, et OMC, Genève.

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), Groupe de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation mondiale du commerce (OMC) (2023), [Renforcer les systèmes SPS pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter](#), Genève, Rome, Paris, Washington (D.C.) et Genève: STDF, FAO, OMSA, Groupe de la Banque mondiale, OMS et OMC.

Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) (2021), *A Review of the APEC List of Environmental Goods*, APEC, Singapour.

Forum économique mondial (WEF) (2022), *Green Public Procurement: Catalysing the Net-Zero Economy*, WEF, Genève.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2018), *Annex I: Glossary [Matthews, J.B.R. (ed.)]. Dans: Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2021), *Scientific review of the impact of climate change on plant pests – A global challenge to prevent and mitigate plant pest risks in agriculture, forestry and ecosystems*, FAO, Rome, au nom du Secrétariat du GIEC.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2022), *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2023), *Climate Change 2023: AR6 Synthesis Report*, GIEC, Genève.

Heeb, L., Jenner, E. et Cock, M.J.W. (2019), "Climate-smart pest management: building resilience of farms and landscapes to changing pest threats", *J Pest Sci* 92, pages 951 à 969.

Helveston, J. P., He, G., Davidson, M. R. (2022), "Quantifying the cost savings of global solar photovoltaic supply chains", *Nature* 612, pages 83 à 87.

Horlick, G. N. (2013), "Clean Energy Technologies and the Trade System", ICTSD et WEF, Genève.

Institut international du développement durable (IIDD) (2022), *Background Note on Fossil Fuel Subsidy Reform*, IIDD, Winnipeg.

Janeway, W. H. (2018), "Doing capitalism in the innovation economy: Markets, speculation and the state", Cambridge University Press.

- Kampel, K. (2017), "Options for Disciplining the Use of Trade Remedies in Clean Energy Technologies", ICTSD, Genève.
- Kasteng, J. (2013), "Trade Remedies on Clean Energy: A New Trend in Need of Multilateral Initiatives", E15Initiative, ICTSD et WEF, Genève.
- Kavlak, G., Mc Nerney, J. et Trancik, J. E. (2018), "Evaluating the Causes of Cost Reduction in Photovoltaic Modules", *Energy Policy* 123, pages 700 à 710.
- Kipling R.P., Bannink A, Bartley D.J., Blanco-Penedo I., Faverdin P., Graux A.I., Hutchings N.J., Kyriazakis I., Macleod M., Østergaard S. et Robinson T.P. (2021), "Identifying key parameters for modelling the impacts of livestock health conditions on greenhouse gas emissions", *Animal* 15.1, n° 100023.
- Koplow, D. et Steenblik, R. (2022), "Protecting nature by reforming environmentally harmful subsidies: The role of business".
- Le Moigne, M. (2023), "The Green Comparative Advantage: Fighting Climate Change through Trade", Kühne Center for Sustainable Trade and Logistics, Université de Zurich, Zurich.
- Mehling, M. A., Metcalf, G. E. et Stavins, R. N. (2019), "Linking Heterogeneous Climate Policies (Consistent with the Paris Agreement)", *Environmental Law* 8(4), pages 647 à 698.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2022a), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2022, version abrégée en français: Politiques agricoles: Suivi et évaluation 2022*, OCDE, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2022b), *Évolution de l'arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public*, OCDE, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2023), *Politiques agricoles: Suivi et évaluation 2023 : Adapter l'agriculture au changement climatique*, Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2022), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031*, Paris: OCDE
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2018), *La situation des marchés agricoles 2018. Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire*, FAO, Rome.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2021), *A Multi-Billion Dollar Opportunity – Repurposing Agricultural Support to Transform Food Systems*, FAO, Rome.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce (OMC) et Banque mondiale (2023), *Rising Global Food Insecurity: Assessing Policy Responses*, FAO, Rome.
- Organisation mondiale de la santé (OMS) (2018), *Food Safety, Climate Change and the Role of WHO*, OMS, Genève.
- Organisation mondiale du commerce (OMC) (2015), *Rapport sur le commerce mondial 2015. Accélérer le commerce: avantages et défis de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges*, OMC, Genève.
- Organisation mondiale du commerce (OMC) (2020), *L'OMC et l'environnement: Réponses courtes aux grandes questions*, OMC, Genève

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022a), *Accord sur les subventions à la pêche*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022b), *Examen global de l'Aide pour le commerce 2022*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022c), *Note d'information pour la CM12: Négociations sur l'agriculture*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022d), *Document final de la CM12*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022e), *Décision ministérielle sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires du Programme alimentaire mondial*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022f), *Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022g), *Rapport sur le commerce mondial 2022: Changement climatique et commerce international*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022h), «Climate change adaptation and Africa: The role of trade in building agricultural resilience», Note d'information n° 5 sur le commerce et les changements climatiques, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022i), «What yardstick for net-zero? How WTO TBT disciplines can contribute to effective policies on carbon emission standards and climate change mitigation», Note d'information n° 6 sur le commerce et les changements climatiques, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2022j), «The resilience of trade in the face of increasingly frequent natural disasters», Note d'information n° 3 sur le commerce et les changements climatiques, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2023a), *Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2023b), *Profils tarifaires dans le monde 2023*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) et Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) (2021), *Trading into a bright energy future*, OMC et IRENA, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC) et Société financière internationale (2022), *Le financement du commerce en Afrique de l'Ouest*, OMC, Genève, et SFI, Washington (D.C).

Organisation mondiale du commerce (OMC) et Société financière internationale (à paraître), *Le financement du commerce dans la Région du Mékong*, OMC, Genève, et SFI, Washington (D.C).

Organisation mondiale du commerce (OMC), *Examens des politiques commerciales*, OMC, Genève.

Organisation mondiale du commerce (OMC), *Base de données sur l'environnement (BDE)*, OMC, Genève.

Parry, I. A. W., Black, S. et Roaf, J. (2021), «Proposal for an International Carbon Price Floor among Large Emitters», FMI, Washington.

Paz, S. (2021), «Climate change impacts on vector-borne diseases in Europe: Risks, predictions and actions», *The Lancet Regional Health—Europe*, n° 1.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2019), *Global Trends in Renewable Energy Investment 2019*, PNUE, Genève.

Reyna, J., Vadlamani, S., Chester, M. et Yingyan, L. (2016), "Reducing Emissions at Land Border Crossings Through Queue Reduction and Expedited Security Processing", *Transportation Research Part D: Transport and Environment* 49, pages 219 à 230.

Rocklöv, J. et Dubrow, R. (2020), "Climate change: an enduring challenge for vector-borne disease prevention and control", *Nat Immunol* 21, pages 479 à 483.

Secrétaire général des Nations Unies (2021), *Chair Summary and Statement of Action on the UN Food Systems Summit*, Publications des Nations Unies, New York.

Shapiro, J. S. (2021), "The Environmental Bias of Trade Policy", *The Quarterly Journal of Economics* 136(2), pages 831 à 886

Tenhunen, M. et Penttinen, E. (2010), "Assessing the Carbon Footprint of Paper vs. Electronic Invoicing", *ACIS 2010 Proceedings*, n° 95.

Tietenberg, T. (2010), *Emissions Trading: Principles and Practice*, Routledge New York.

Wang, M., Mao, X., Xing, Y., Lu, J., Song, P., Liu, Z., Guo, Z., Tu, K. et Zusman, E. (2021), "Breaking Down Barriers on PV Trade Will Facilitate Global Carbon Mitigation", *Nature Communications* 12, pages 1 à 16.

Xin, D., Ahmad, M. et Khattak, S. I. (2022), "Impact of innovation in climate change mitigation technologies related to chemical industry on carbon dioxide emissions in the United States", *Journal of Cleaner Production* 379, n° 134746.

Publications du Secrétariat de l'OMC sur le commerce et les changements climatiques

OMC (2020), [Réponses courtes aux grandes questions sur l'OMC et l'environnement](#), Genève: OMC.

OMC et Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) (2021), [Le commerce et l'avenir de l'énergie solaire: Pour des marchés du solaire photovoltaïque fondés sur l'ouverture et la qualité](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Rapport sur le commerce mondial 2022: Changement climatique et commerce international](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 1, Overview of trade policies adopted to address climate change](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 2, Climate change in regional trade agreements](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 3, The resilience of trade in the face of increasingly frequent natural disasters](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 4, The carbon content of international trade](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 5, Climate change adaptation and Africa: The role of trade in building agricultural resilience](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 6, What yardstick for net-zero? How OMC TBT disciplines can contribute to effective policies on carbon emission standards and climate change mitigation](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Leveraging Trade in Environmental Goods and Services to Tackle Climate Change, Note d'orientation](#), Genève: OMC.

OMC (2022), [Climate Change Adaptation and Trade, Note d'orientation](#), Genève: OMC.

OMC (2023), [Commerce et changement climatique, Note d'information n° 7, Decarbonization standards and the iron and steel sector: how can the OMC support greater coherence?](#), Genève: OMC.

OMC (2023), [Rapport sur le commerce mondial 2023: La remondialisation pour un avenir sûr, inclusif et durable](#), Genève: OMC.

Organisation mondiale du commerce
Centre William Rappard
Rue de Lausanne, 154
CH-1211 Genève 2
Suisse
Tél.: +41 (0)22 739 51 11
www.wto.org

Publications de l'OMC
Courriel: publications@wto.org

Librairie en ligne de l'OMC
<http://onlinebookshop.wto.org>

Conception graphique: Section de conception graphique et
événementielle, impression et distribution.
Imprimé par l'Organisation mondiale du commerce.

Illustrations de couverture: © Shutterstock/Rawpixel.com/Navin Tar/Paceman/PitukTV
Illustration intérieure: photographie de la DG © WTO/Jay Louvion

Organisation mondiale du commerce 2023
ISBN (version imprimée) 978-92-870-7572-7
ISBN (version électronique) 978-92-870-7571-0
Publié par l'Organisation mondiale du commerce.

La publication du Secrétariat de l'OMC Outils de politique commerciale à l'appui de l'action climatique examine les politiques commerciales que les gouvernements pourraient envisager d'intégrer dans leurs stratégies en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. Elle passe en revue 10 domaines dans lesquels les gouvernements ont pris des mesures pour soutenir la transition vers une économie sobre en carbone, améliorer le flux des marchandises et des services respectueux du climat, décarboner les chaînes d'approvisionnement et renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques.

Lancée à la COP28, cette publication vise à montrer comment les mesures de politique commerciale en faveur du climat pourraient accélérer la transition vers une économie mondiale respectueuse du climat et s'inscrit dans les efforts déployés par le Secrétariat de l'OMC pour que toute la puissance du commerce soit utilisée afin d'atteindre les objectifs collectifs de développement durable, y compris ceux qui ont trait à la crise climatique.



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

